



RAPPORT ANNUEL

Réseau31, service public de l'eau en Haute-Garonne

2022

SOMMAIRE

01 LE MOT DU PRÉSIDENT

02 2022, LES CHIFFRES CLÉS

03 UNE VISION GLOBALE DU CYCLE DE L'EAU

04 UNE ORGANISATION AU PLUS PRÈS DES USAGERS

- Proximité

05 RÉSEAU31, ACTEUR VITAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Accueillir les nouveaux habitants
- Investir

06 PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- 2022 : l'impact du changement climatique
- Les prélèvements d'eau dans le milieu naturel réalisés par Réseau31
- Les achats et ventes d'eau réalisés par Réseau31
- La gestion intégrée de la ressource en eau
- Un suivi précis de la qualité de l'eau distribuée
- La gestion des infrastructures d'eau potable
- Les investissements en matière d'eau potable
- Les tarifs

07 VEILLER À L'AMÉLIORATION DES MILIEUX

- L'assainissement non collectif
- L'assainissement collectif
- Une gestion intégrée des eaux pluviales
- Évolution de la qualité des milieux

08 S'INSCRIRE PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

09 COOPÉRER ET INNOVER

- Une orientation politique affirmée
- Des engagements
- Des actions communes entre collectivités
- Recherche et développement



Sébastien Vincini
Président de RÉSEAU31

PRÉSERVER L'EAU, NOTRE ENJEU COMMUN

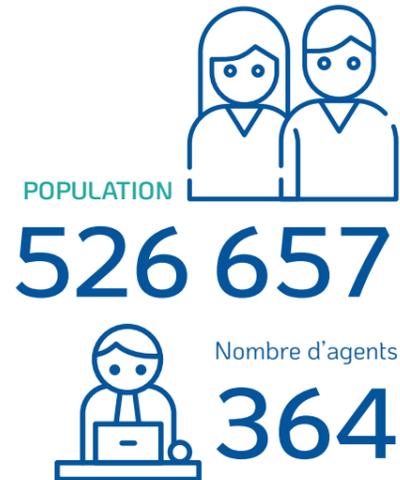
Faire le bilan d'une année représente un moment tout particulier dans la mise en œuvre d'une politique publique aussi vitale et essentielle que celle de l'eau. C'est le moment de mesurer l'efficacité de nos actions et, le cas échéant, de les corriger. C'est le moment de réaffirmer des engagements de progrès, de justice sociale, d'amélioration globale de notre environnement.

À ce titre, l'année 2022 est exemplaire. Exemplaire dans les phénomènes naturels que nous avons vécus, et qui illustrent tous la marche du changement climatique en cours. Exemplaire également par la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour préserver notre précieuse ressource : l'eau. Cette mobilisation illustre, s'il le fallait encore, l'intérêt d'un travail en équipe, vecteur d'efficacité, l'intérêt de la coopération, la concertation, du cumul des forces pour faire émerger et mettre en œuvre des projets sources de progrès pour tous nos territoires. Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de l'ensemble des élus de Réseau31 pour poursuivre, avec résolution et optimisme, le chemin d'une lutte à la source pour contrer les effets du changement climatique, pour préserver et valoriser l'eau et tous les milieux aquatiques.

Bonne lecture !

2022, LES CHIFFRES CLÉS

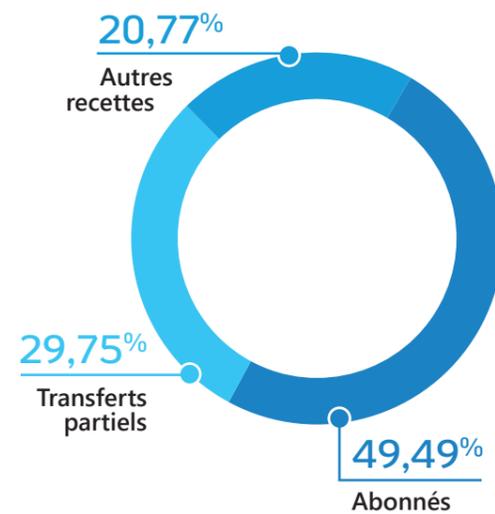
ADHÉRENTS



EAU POTABLE

Captages	164
UDI	0
Usine	5
Stations de traitement	16
Réservoirs	262
Stations pompage, reprise, surpression, brise charge, ...	61
Réseaux en km	2 780
Abonnés	57 062

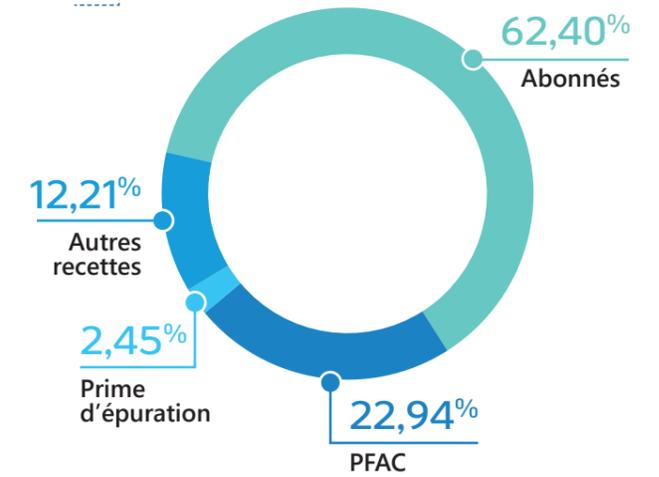
RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE ACTIVITÉ EAU



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Stations d'épuration	168
Postes / Ouvrages	408
Réseaux en km	1 402
Abonnés	82 139

RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRE ACTIVITÉ ASSAINISSEMENT

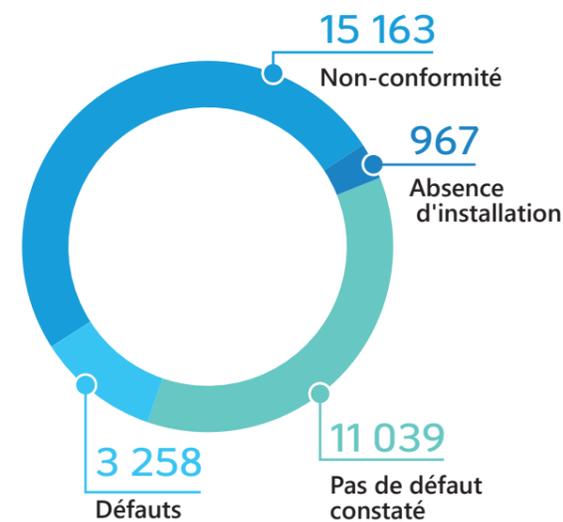


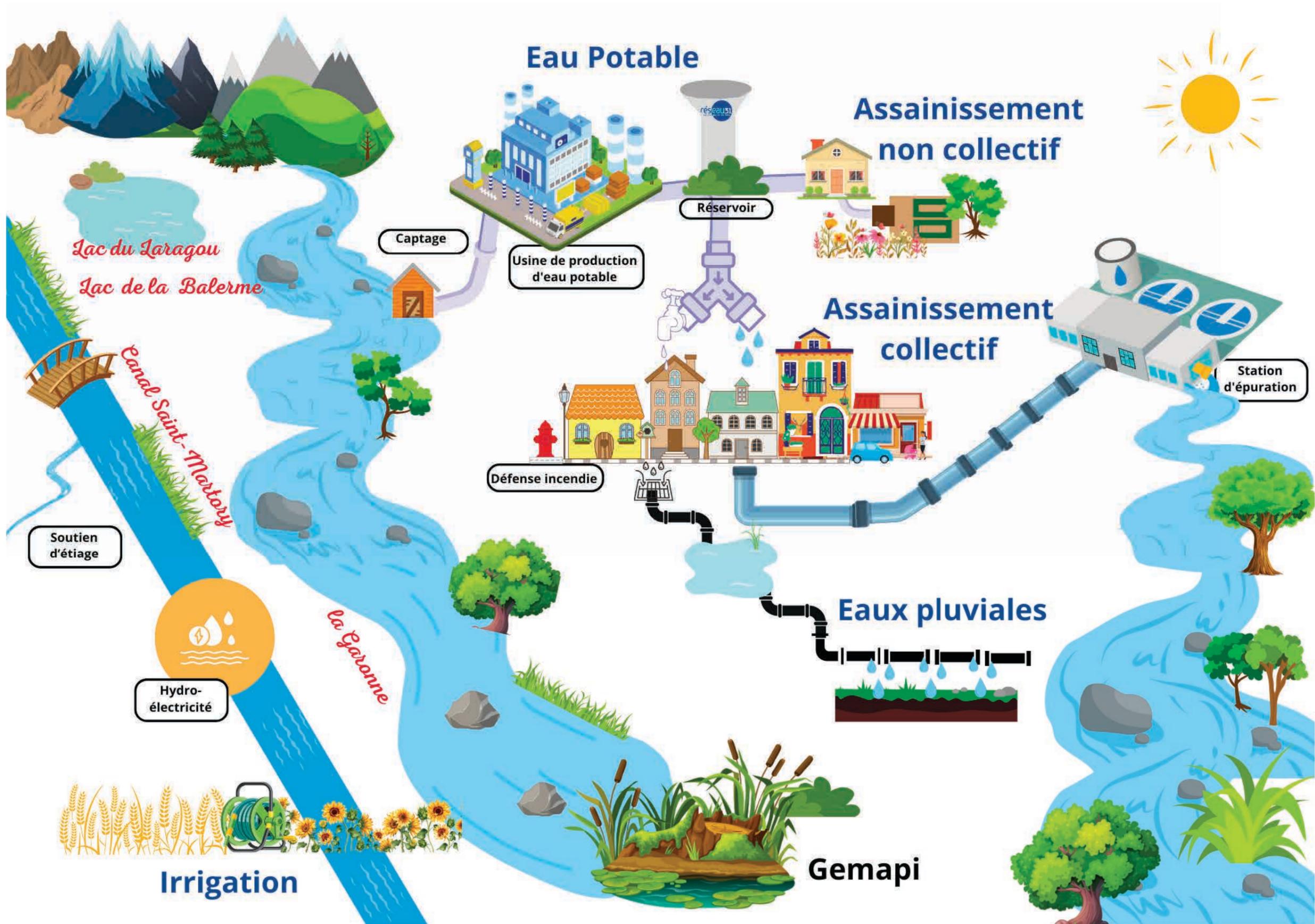
ANC



Etat du parc (degré de connaissance du parc)

58%





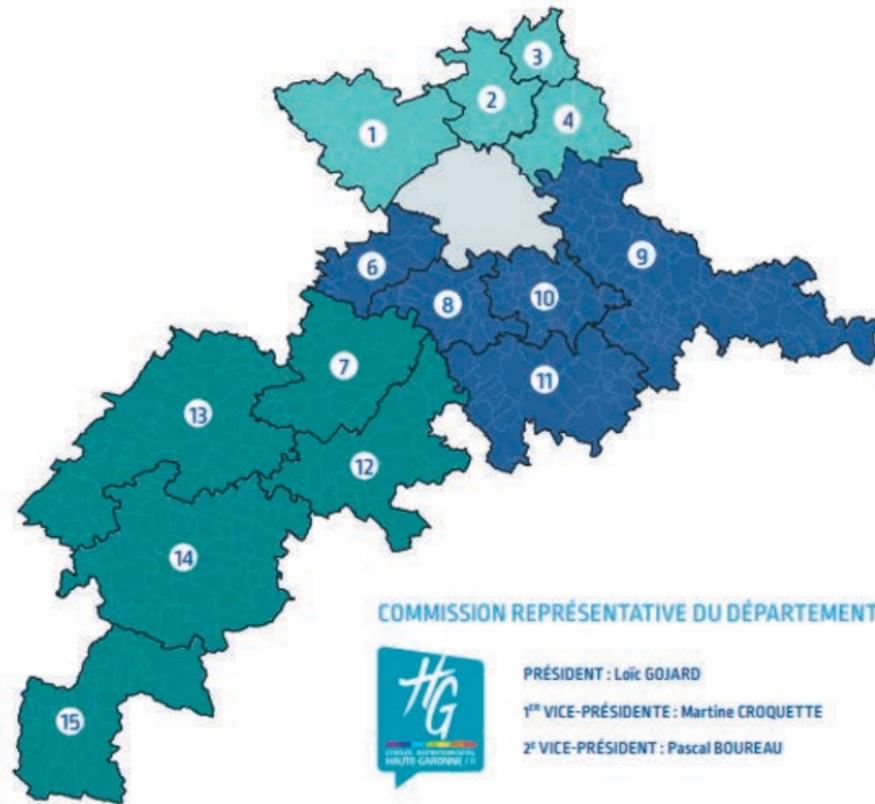
UNE ORGANISATION AU PLUS PRÈS DES USAGERS

Proximité

Des élus...

TROIS NIVEAUX D'INSTANCES

- 01 **Les Commissions Territoriales** : échelons essentiels de la proximité, pilotées par une Présidente ou un Président, elles regroupent tous les élus des collectivités adhérentes de leur territoire. Ces élus gèrent au quotidien les actions à entreprendre sur le territoire (relations avec les usagers, investissements...). Ils élisent également leurs représentants au Conseil Syndical.
- 02 **Le Bureau Syndical** : gère les affaires courantes communes à l'ensemble de la collectivité. Il regroupe le Président de Réseau31, les Présidents des Commissions Territoriales et trois élus du Département,
- 03 **Le Conseil Syndical** : il regroupe les élus désignés par les Commissions Territoriales. Il se réunit 3 à 4 fois par an, pour les principales échéances budgétaires.



CT1 : VALLÉE DE LA SAVE ET COTEAUX DE CADOURS Président : Patrice LAGORCE	CT7 : COTEAUX DU TOUCH Président : Daniel GRYZA	CT12 : VAL DE GARONNE ET VOLVESTRE Président : Rémi RAMOND
CT2 : COTEAUX DE SAINT-JORY ET FRONTONNAIS Président : François BATAILLE	CT8 : BANLIEUE SUD-OUEST Président : Yves CADAS	CT13 : COTEAUX DU COMMINGES Président : Patrick BOUBE
CT3 : RÉGION DE VILLEMUR Président : Didier ROUX	CT9 : SUD LAURAGAIS Président : Gilbert HEBRARD	CT14 : SAINT-GAUDINOIS Président : Jean-Claude DOUGNAC
CT4 : TARN ET GIROU Présidente : Sabine GEIL-GOMEZ	CT10 : VALLÉE DE L'HERS Président : Pierre LATTARD	CT15 : RÉGION DE SAINT-BÉAT - LUCHONNAIS Président : Jean-Pierre COMET
CT6 : AUSSONNELLE Président : Joseph PELLEGRINO	CT11 : HERS - ARIÈGE Président : Jean-Louis REMY	



364
AGENTS

358 au 31/12/2021

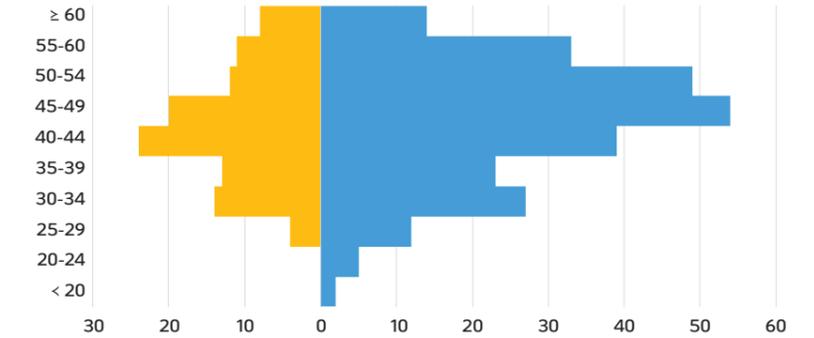
284

EMPLOYÉS DIRECTEMENT PAR LA COLLECTIVITÉ
256 au 31/12/2021

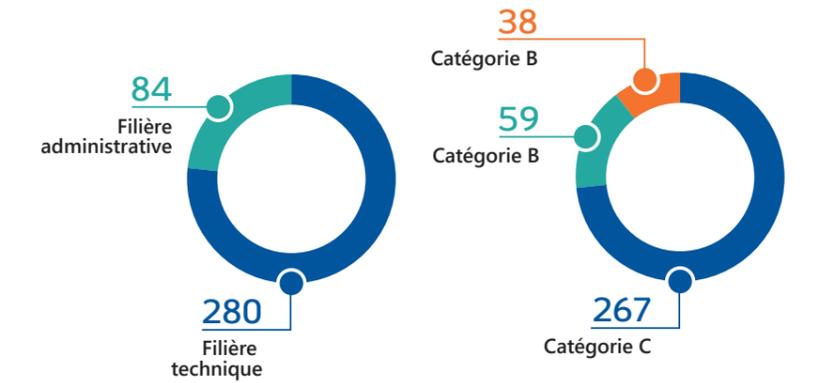
80

MIS À DISPOSITION PAR LE CD31
102 au 31/12/2021

... et des équipes



L'âge moyen des agents est de 45 ans



Une structure principalement technique...

... tournée vers l'intervention sur les territoires

INTERVENANT SUR L'ENSEMBLE DU CYCLE DE L'EAU, RÉSEAU31 PORTE TROIS VALEURS ESSENTIELLES

- 01 **La proximité** : organisation déconcentrée sur 15 territoires, des services présents au cœur des territoires, disponibles 24 h/24 et 7 J/7,
- 02 **La solidarité** : être garant d'une gestion solidaire du cycle de l'eau pour permettre à tous l'accès à un service de qualité quel que soit le territoire,
- 03 **Une gestion durable** : protéger durablement l'environnement et préserver le patrimoine technique et naturel au profit des générations futures

Pour une meilleure efficacité du service public, et un partage d'expériences entre collectivités, Réseau31 adhère à l'association France Eau Publique

www.france-eaupublique.fr

De même, pour une meilleure coopération entre opérateurs européens et pour porter efficacement la voix du service public, Réseau31 adhère à l'association Aqua Publica Europae

www.aquapublica.eu

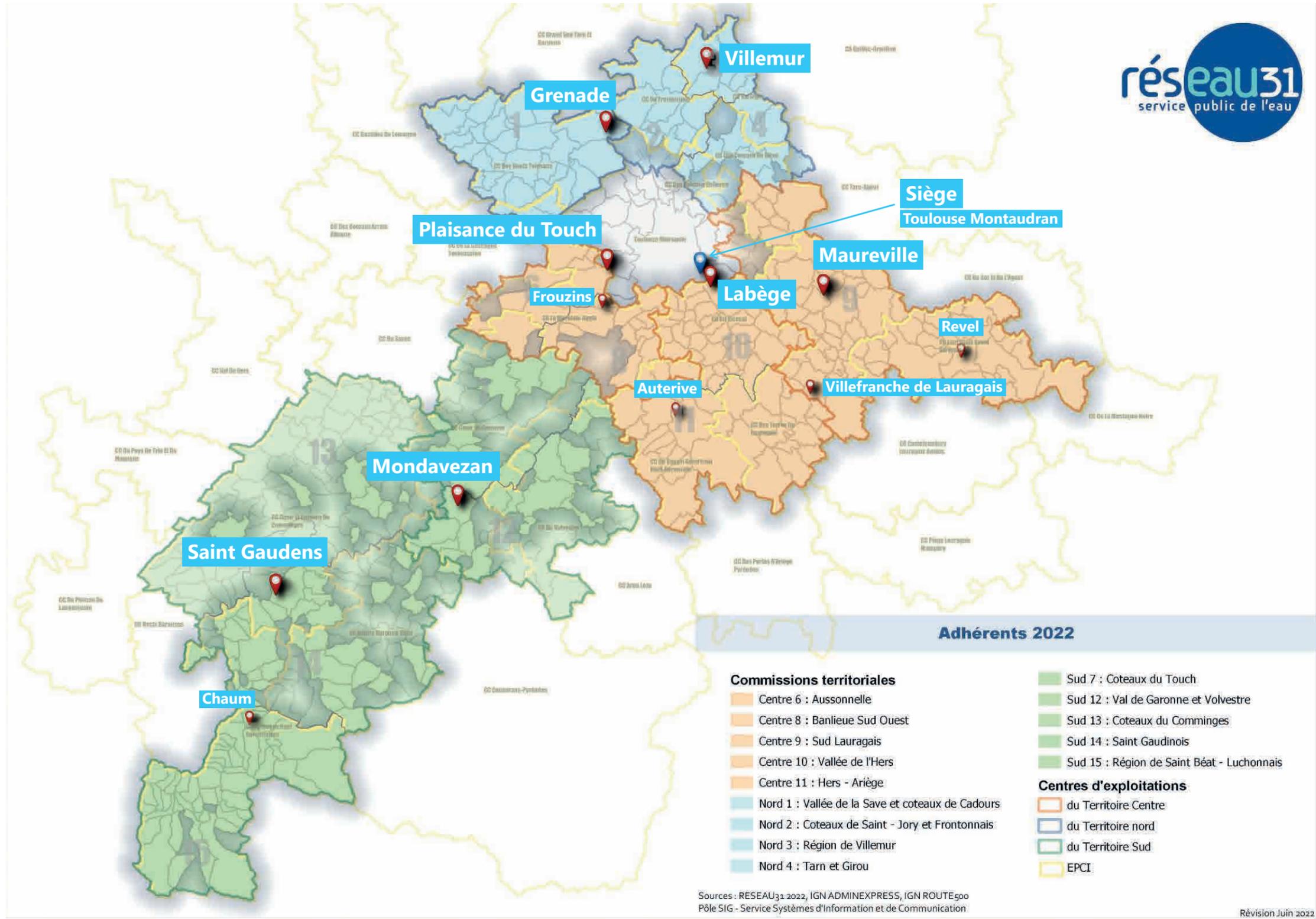


Figure 1: Localisation des agents de Réseau31 sur les territoires

RÉSEAU31, ACTEUR VITAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Accueillir les
nouveaux habitants



Avec une croissance de moyenne de

+ 1,2%
PAR AN

entre 2014 et 2020,

la Haute-Garonne se situe en tête des Départements les plus dynamiques au niveau national.

L'accueil de ces nouvelles populations nécessite d'anticiper l'arrivée de ces nouveaux habitants, répartis sur l'ensemble du territoire de Réseau31.

Prévoir et anticiper

Lorsqu'une commune, membre de Réseau31, se destine à accueillir de nouvelles populations ou à modifier la structure de ses espaces, elle procède à l'établissement ou à la révision de ses documents d'urbanisme. Dans ce cadre, Réseau31 l'accompagne sur l'ensemble des questions liées à l'eau. En particulier, Réseau31 peut établir ou réviser une étude de schéma directeur des eaux usées et / ou des eaux pluviales.

L'ENJEU DE CETTE ÉTUDE EST DOUBLE

- 01 l'étude permet d'élaborer un programme de travaux permettant d'améliorer les infrastructures existantes et d'anticiper l'arrivée de nouvelles activités ou de nouvelles populations.
- 02 l'étude débouche sur un zonage de l'espace communal pour l'eau potable, l'assainissement ou les eaux pluviales en faisant le lien entre territoires et typologie d'infrastructures. C'est ainsi que sont définies les zones destinées à être alimentées en eau potable, les zones en assainissement collectif ou non collectif et enfin la typologie des actions pour la gestion des eaux pluviales ou de ruissellement (collecte, stockage, infiltration) en totale cohérence avec les documents d'urbanisme.

À l'issue de l'élaboration du schéma directeur, une programmation des travaux est définie, en lien avec les prévisions de développement de la commune. Enfin, une étape de concertation auprès des usagers est systématiquement réalisée. La carte de zonage est soumise à enquête publique avant son approbation. Cette étape permet ainsi aux usagers de prendre connaissance du projet et de faire part de leurs remarques.

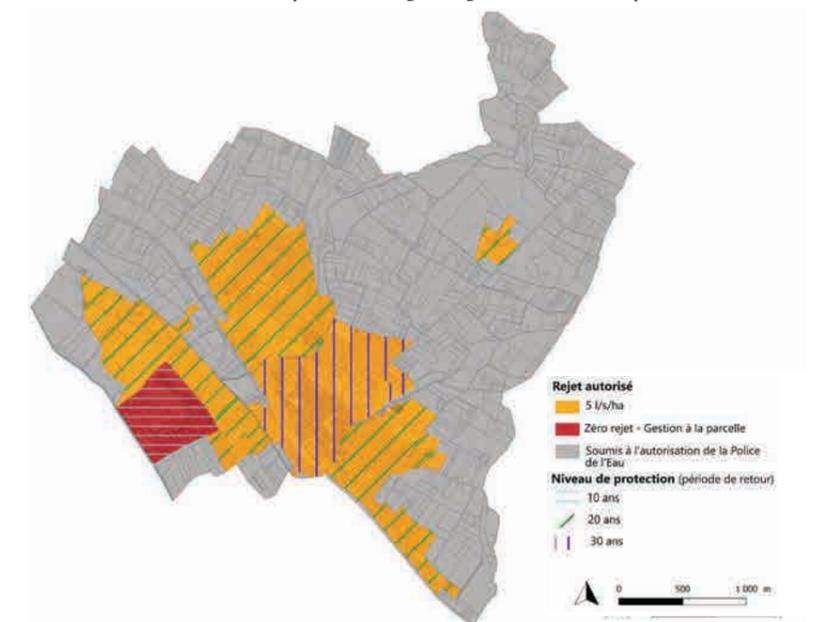
Dans ce cadre, ce sont 49 schémas qui sont en cours, pilotés par les équipes de Réseau31

- 41 pour l'assainissement, dont 6 en commun avec les eaux pluviales,
- 7 sur les eaux pluviales
- 1 sur l'eau potable.

Exemple de zonage d'assainissement



Exemple de zonage de gestion des eaux pluviales urbaines



Par ailleurs, Réseau31 intervient également lors de l'élaboration de documents cadres (Schéma de Cohérence Territoriale, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, ...) afin de promouvoir sa vision sur la place de l'eau et sur sa gestion.

Répondre aux demandes d'urbanisme

Avant tous travaux, les futurs usagers des services de Réseau31 doivent obtenir une autorisation qui permet de vérifier que leur demande est conforme aux règles d'urbanisme instaurées par les communes ou les Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

QUATRE GRANDS TYPES DE DOCUMENTS SONT TRAITÉS PAR LES SERVICES DE RÉSEAU31

- 01 **Le certificat d'urbanisme** : c'est une demande d'information sur les règles d'urbanismes applicables au terrain. Ce n'est pas une autorisation d'urbanisme. Il peut être de deux types : information (pour connaître les règles applicables, les taxes, les servitudes) ou, dans le cas d'un projet plus précis, opérationnel (il indique si le projet est réalisable sur la parcelle),
- 02 **La déclaration préalable de travaux** : c'est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'est pas nécessaire de demander un permis de construire,
- 03 **Le permis d'aménager** : c'est une autorisation d'urbanisme qui permet de vérifier l'aménagement d'un lotissement, d'un camping, d'une aire de stationnement ou d'un terrain de sport,
- 04 **Le permis de construire** : autorisation d'urbanisme qui doit être obtenue avant de construire un bâtiment ou de faire certains travaux sur une construction existante.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

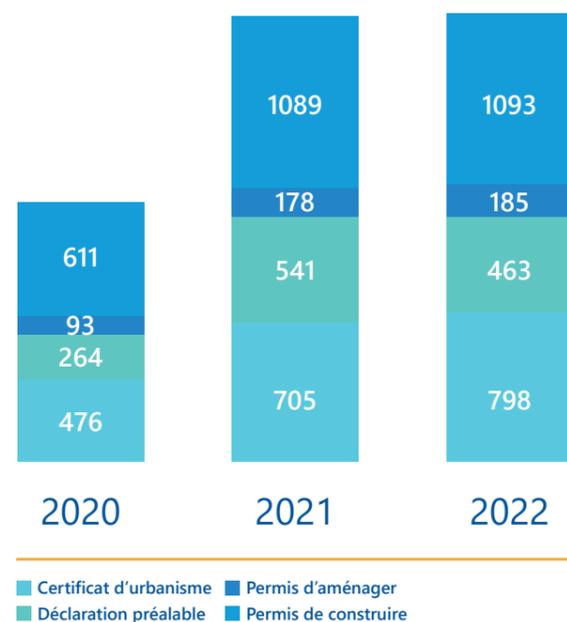
Après une baisse de demandes d'urbanisme en 2020, les demandes d'urbanisme instruites par Réseau31, ont retrouvé leur rythme de croisière

2 513
DEMANDES AU TOTAL
en 2021

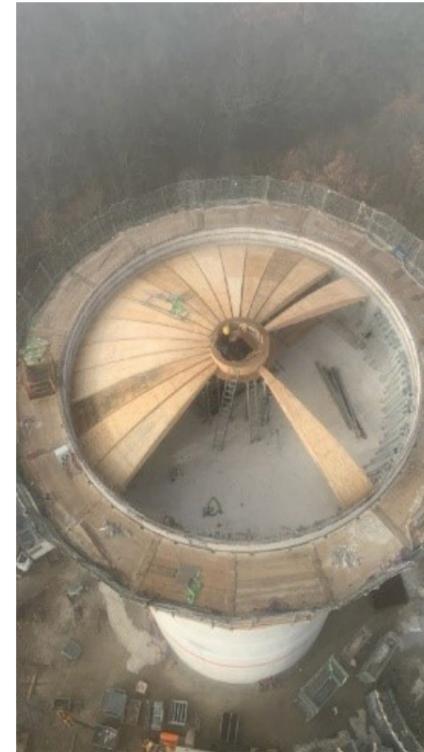
2 539
DEMANDES AU TOTAL
en 2022

Les chiffres de l'année 2022 semblent cependant annoncer une stagnation dont la tendance sera étudiée plus finement au début de l'année 2023.

Demands d'urbanisme



Travaux de construction du réservoir d'eau potable de Préserville



Investir

Une approche pluriannuelle

Réseau31 a adopté un Plan Pluriannuel des Investissements jusqu'en 2026 en eau potable et en assainissement. Ces programmes permettent de définir les travaux qui seront réalisés sur les prochaines années, à la fois pour améliorer l'efficacité des services d'eau potable et d'assainissement, mais aussi pour accompagner l'aménagement des territoires.



Travaux de construction de la station d'épuration de Salies du Salat

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT SE SONT ARTICULÉS AUTOUR D'ORIENTATIONS MAJEURES

- 01 **Pour l'assainissement**
 - Protéger les masses d'eau et les écosystèmes,
 - Répondre aux enjeux de salubrité publique,
 - Sécuriser et fiabiliser la collecte des eaux usées,
 - Optimiser le fonctionnement des installations existantes,
 - Accompagner les collectivités dans leur développement,
- 02 **Pour l'eau potable**
 - Assurer la distribution d'une eau de qualité,
 - Sécuriser et fiabiliser la distribution de l'eau potable,
 - Gérer et entretenir le patrimoine,
 - Réduire l'impact environnemental

DE FAÇON CONCRÈTE, CE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT VA PAR EXEMPLE PERMETTRE DE

- 01 Réaliser des nouvelles stations d'épuration ou de procéder à des extensions d'installations existantes,
- 02 Créer des systèmes d'assainissement (station d'épuration et réseaux de collecte) sur des communes n'en étant pas encore équipées,
- 03 Construire des unités de traitement d'eau potable pour garantir la délivrance d'une eau de qualité,
- 04 Réaliser des interconnexions et construire des réservoirs d'eau potable pour sécuriser la distribution
- 05 Renforcer des réseaux existants pour qu'ils soient adaptés aux besoins futurs
- 06 Réaliser des interconnexions et construire des réservoirs d'eau potable pour sécuriser la distribution
- 07 Renforcer des réseaux existants pour qu'ils soient adaptés aux besoins futurs

À ces interventions s'ajoute un programme ambitieux sur les canaux et les lacs que Réseau31 gère.

TOUTES COMPÉTENCES CONFONDUES, RÉSEAU31 INVESTIT EN MOYENNE

25

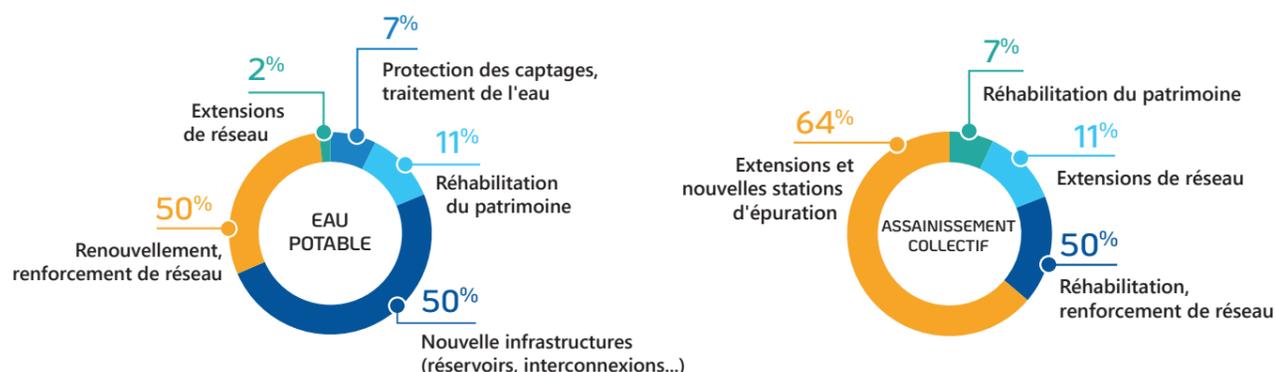
Millions d'Euros par an.

EN 2022, LES PROJETS SUIVANTS ONT ÉTÉ INITIÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES

- 01 La construction d'une nouvelle station d'épuration à Auterive (22000 EH),
- 02 L'extension de la station d'épuration de Plaisance du Touch (30000 EH),
- 03 La création de systèmes d'assainissement sur plusieurs communes (Saint-Cezert, Saint-Béat, Loubens Lauragais, Mauremont, Soueich, ...),
- 04 La mise en place d'un programme ambitieux (2,50 M€ HT) alloué à la protection des captages et des ressources en eau, ainsi qu'à la mise en place d'unités de traitement,
- 05 La construction de nouveaux réservoirs pour assurer la sécurisation de la distribution (Plaisance du Touch, Saint-Pierre de Lages, Verfeil, Argut Dessous),



Typologie des travaux réalisés en 2022



FOCUS SUR LE RENOUVELLEMENT DE RÉSEAU

Réseau31 s'est engagé dans une démarche d'amélioration du rendement de son réseau d'eau potable, afin de limiter les volumes perdus et par conséquent réduire la pression exercée par les prélèvements sur les ressources en eau. Dans cet objectif, une politique volontariste est mise en œuvre sur l'entretien du réseau, sur la réparation des fuites, mais aussi sur le renouvellement de conduites anciennes qui présentent un risque de rupture.

POUR L'ANNÉE 2022, RÉSEAU31 A AINSI RENOUVELÉ AU TOTAL

5 km

de conduites d'eau potable.

Quelques réalisations symboliques de 2022

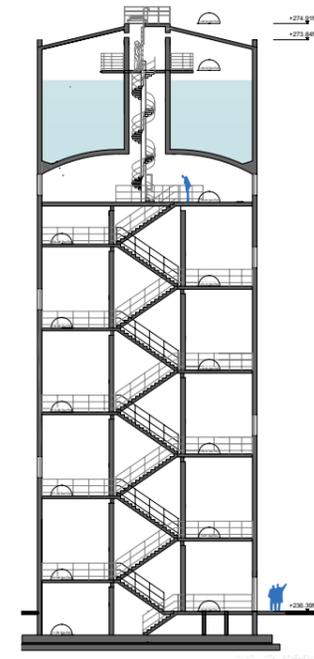
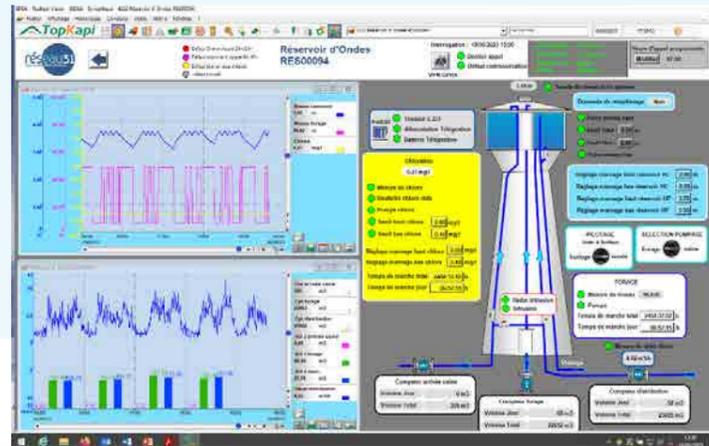
L'UNITÉ DE TRAITEMENT DE SAUVETERRE DE COMMINGES

Pour mettre fin à des non-conformités (eau qui ne peut être consommée ponctuellement) sur la commune entre 2011 et 2016, et face à la vulnérabilité de la ressource, notamment depuis l'exploitation forestière dans le périmètre de protection rapproché du captage de Boucou en 2013, la commune et Réseau31 ont travaillé conjointement et Réseau31 a réalisé une étude qui a permis de confirmer la capacité de la ressource de Lézan à répondre aux besoins en eau de la commune. La mise en place d'une unité de traitement a été décidée pour garantir la qualité de l'eau distribuée. En février 2020, il a été décidé de créer une usine d'eau potable sur le hameau de Lézan, à proximité du puits, usine mise en service en 2022.

La réhabilitation des réservoirs

RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR D'ONDES (200 M³)

Ce sont principalement des travaux de rénovation qui ont été réalisés (reprise de l'étanchéité du réservoir, réparation des bétons, remplacement des canalisations intérieures, ...). En parallèle, les agents de Réseau31 ont réalisé les travaux de modernisation des systèmes de contrôle à distance du fonctionnement de ce réservoir.



CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR À PRÉSERVILLE

Remplacement du château d'eau existant et Construction d'un réservoir sur tour de 600 m³ de 38 m.

Renforcement de l'alimentation des abonnés sur les communes de Préserville, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Lanta, Odars et Lauzerville pour l'alimentation de 2150 habitants.



RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR DE VILLAUDRIC (200 M³)



| Réservoir de Villaudric avant / après

RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR DE CAMBIAC



Des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

MISE EN PLACE DE DÉBITMÈTRES AU RÉSERVOIR DE GRENADE (500 M³)

Au pied du réservoir, trois conduites de distribution d'eau alimentent chacune un secteur de la commune. L'objectif des travaux réalisés par les agents de Réseau31 était de mesurer et de contrôler à distance, en temps réel, l'eau distribuée sur les trois secteurs de la commune.



CRÉATION D'UN RÉSEAU DE COLLECTE RUE DES FOSSÉS NOTRE-DAME À VILLEMUR SUR TARN

Le collecteur initialement posé dans la rue était un réseau dit unitaire (qui recueille à la fois les eaux usées et les eaux pluviales), ce qui provoquait des rejets d'eaux usées dans le Tarn. Les travaux réalisés ont permis de séparer les eaux usées des eaux pluviales et permettront à la commune d'avancer sur son projet d'aire de baignade.



PLAISANCE DU TOUCH

Renouvellement de nombreux réseaux d'eau potable et d'eaux usées: rue du 8 mai 1945, Boulevard des Capelles, rue d'Aquitaine



Signalisation route Barrée côté Rue Laurette



Terrassement au niveau de la vanne boulevard des Capelles



Base de vie EXEDRA boulevard des Capelles



Sciage des branchements

LA SALVETAT-SAINT-GILLES

Renouvellement du réseau d'eau potable, avenue de Château d'Eau



Préparation raccordement château d'eau



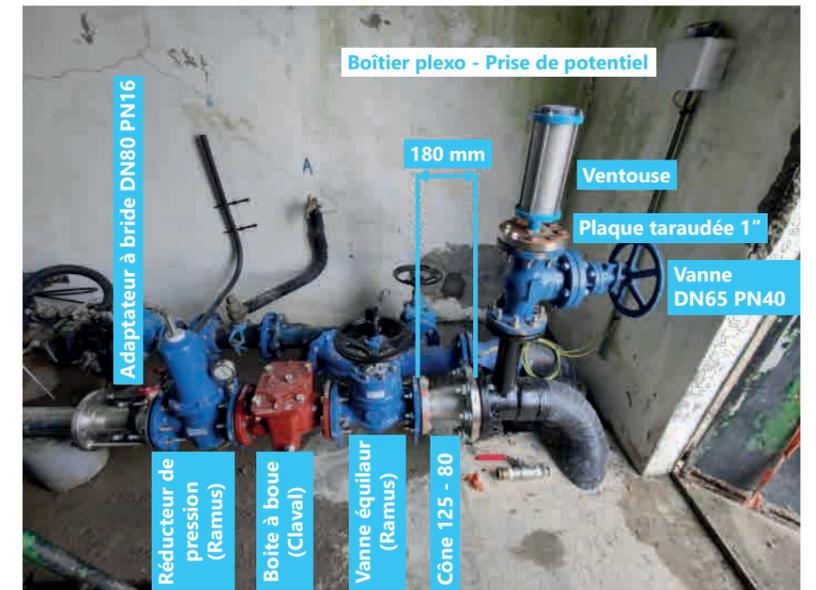
Regard combi III et grave bitume déjà réalisée

REVEL

Réhabilitation de réseaux d'eaux usées (Les Venelles Galerie du Midi, Chemin du Petit train)



RÉORGANISATION DES SECTEURS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DANS LE SECTEUR DE VERFEIL



La construction et la réhabilitation de stations d'épuration

RECONSTRUCTION STATION DES LUQUETS DISQUES BIOLOGIQUES 330 ÉQ.HAB

L'ancienne station était à saturation et ne permettait plus la délivrance de permis de construire par la commune.



CRÉATION D'UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE 75 EH À BELESTA LAURAGAIS (ET RENOUELEMENT DE CONDUITE EAU POTABLE DANS LE CENTRE BOURG)

Mise en œuvre d'une petite unité de traitement de proximité 75 EH de type filtre coco.

RECONSTRUCTION ET EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION D'AURIAC SUR VENDINELLE (800 EH EXTENSIBLE À 1200)

En adéquation avec les perspectives d'urbanisation de la commune, la nouvelle station de capacité 800 EH (équivalents-habitants) extensible à 1200EH à plus long terme. Reconstituée à proximité immédiate de l'ancienne mais en dehors de la zone inondable, la technologie de traitement des eaux usées est de type biodisque : il s'agit de faire circuler les eaux usées sur de grands disques en rotation supportant les bactéries en charge de dépolluer ces eaux usées.

Afin de préserver la qualité de la faune et de la flore de la Vendinelle, un traitement plus poussé sur le phosphore sera réalisé sur la période estivale 2022.

Situé dans un périmètre de protection d'un monument historique, l'aménagement du site a fait l'objet d'un soin particulier avec des hauteurs d'ouvrages modérées, une végétalisation qualitative et la démolition complète de l'ancienne station d'épuration.



MONTESQUIEU-LAURAGAIS: EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION PAR RECONSTRUCTION, CAPACITÉ 720 ÉQUIVALENTS-HABITANTS

Filtres plantés de roseaux avec zone de rejet végétalisée de 200 m² et intégration paysagère et architecturale poussée visant à estomper le plus possible la station dans le paysage suite à la proximité du canal du midi.



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

2022 : l'impact du changement climatique

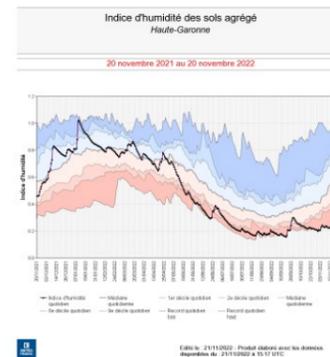
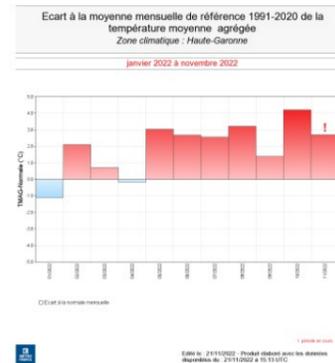
2022 A ÉTÉ UNE ANNÉE TOTALEMENT EXCEPTIONNELLE EN HAUTE-GARONNE

- 01 13^e rang des années les plus sèches en Haute Garonne (-12 % de pluviométrie par rapport à la normale 1991-2020), malgré les fortes précipitations de janvier ayant donné lieu à des crues.
- 02 L'indice d'humidité des sols a connu son record sec.
- 03 6 mois consécutifs anormalement chaud.



Température moyenne et Indice d'Humidité des sols : évolution

6 mois consécutifs anormalement chauds : Mois de mai le plus chaud depuis 1947, juin, juillet et août sont au 2^e rang des plus chauds, avec en moyenne, 3 degrés de plus que la normale. Septembre est supérieur à la normale de 1,4 °C. Octobre est un record de douceur (écart de +4,2°C). Novembre toujours très doux pour la saison... L'indice d'humidité des sols agrégé se maintient au niveau du record sec depuis fin octobre.



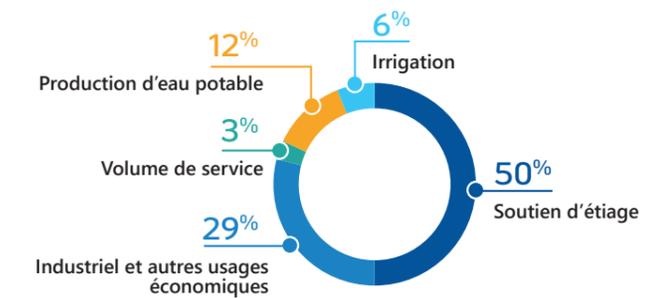
Les prélèvements d'eau dans le milieu naturel réalisés par Réseau31

Réseau31 intervient sur l'ensemble du cycle de l'eau, attentif à ne prélever que le strict nécessaire dans les milieux pour satisfaire tous les usages, que ce soit pour accompagner l'arrivée de nouveaux habitants ou pour répondre à la demande du tissu économique des territoires.

LES PRÉLÈVEMENTS DANS LE MILIEU NATUREL RÉALISÉS PAR RÉSEAU31 SONT LES SUIVANTS

	2020	2021	2022
Production d'eau potable	27 742 961	27 206 442	27 357 523
Irrigation	9 915 946	13 499 437	13 883 248
Soutien d'étiage	92 155 490	111 477 997	96 677 764
Industriel et autres usages économiques	59 603 504	64 599 869	61 145 692
Volume de service	17 763 594	6 265 121	12 881 452
Total (en m³)	207 181 495	223 048 866	211 945 679

Répartition des volumes prélevés dans le milieu naturel pour 2022



Il est à noter que ces prélèvements sont principalement destinés à alimenter le Système Saint Martory (96 %). Les volumes restants correspondent aux prélèvements pour l'alimentation en eau potable réalisés par Réseau31.

Les prélèvements pour la production d'eau potable par Réseau31

Pour assurer le service de l'eau potable de ses adhérents, Réseau 31 a prélevé directement près de

9 MILLIONS DE M³ DANS LE MILIEU NATUREL EN 2022
(8 957 472 m³ très exactement).



Sur ce volume,

75 %

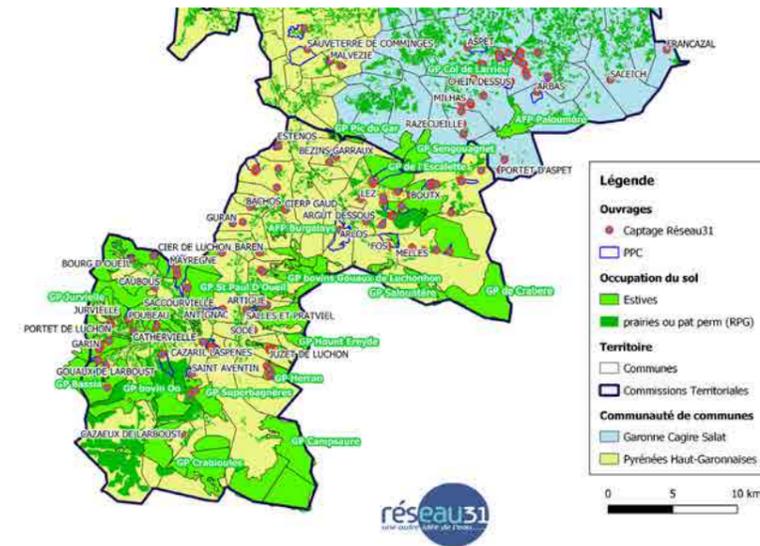
SOIT 6 705 809 M³

sont destinés à la production d'eau potable par l'usine de Réseau31 de la Périphérie Sud Est, à Vielle Toulouse. Cette eau produite est destinée principalement à une partie du territoire du SICOVAL et du SIVOM SAGe ainsi qu'à la commune de Vénéry.

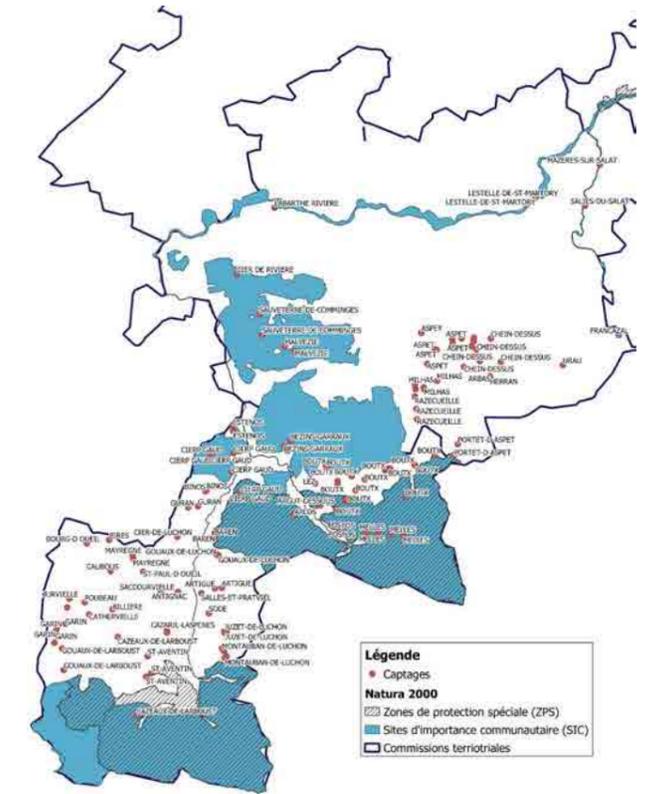
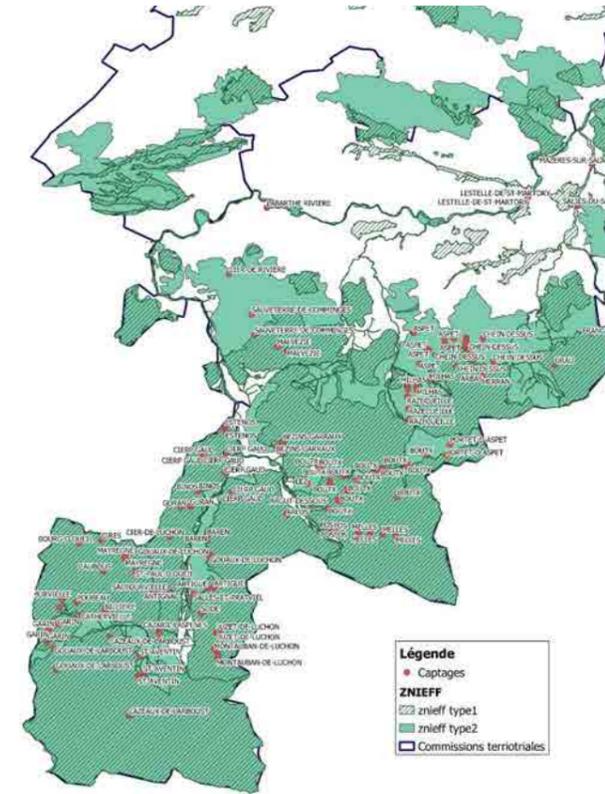
Pour le volume résiduel, Réseau31 gère 160 captages dont

95 %

sont situés dans le sud du département, en zone de piedmont et de montagne.



Ces captages sont ou doivent être protégés pour sécuriser la qualité de l'eau captée. Réseau31 s'est engagé dès sa création dans la régularisation réglementaire de ces périmètres de protection, qui sont définis par arrêté préfectoral, tout en travaillant avec les acteurs qui se partagent cet environnement pour permettre une poursuite voire un développement de leurs activités. Plusieurs outils existent afin de mener à bien ces actions : contrat de gestion (Natura 2000, ZH), charte de bonnes pratiques, contractualisation avec l'exploitant (ORE, ...). L'essentiel des captages géré par RÉSEAU31 se situe en zones préservées, classées ZNIEFF et Natura 2000.

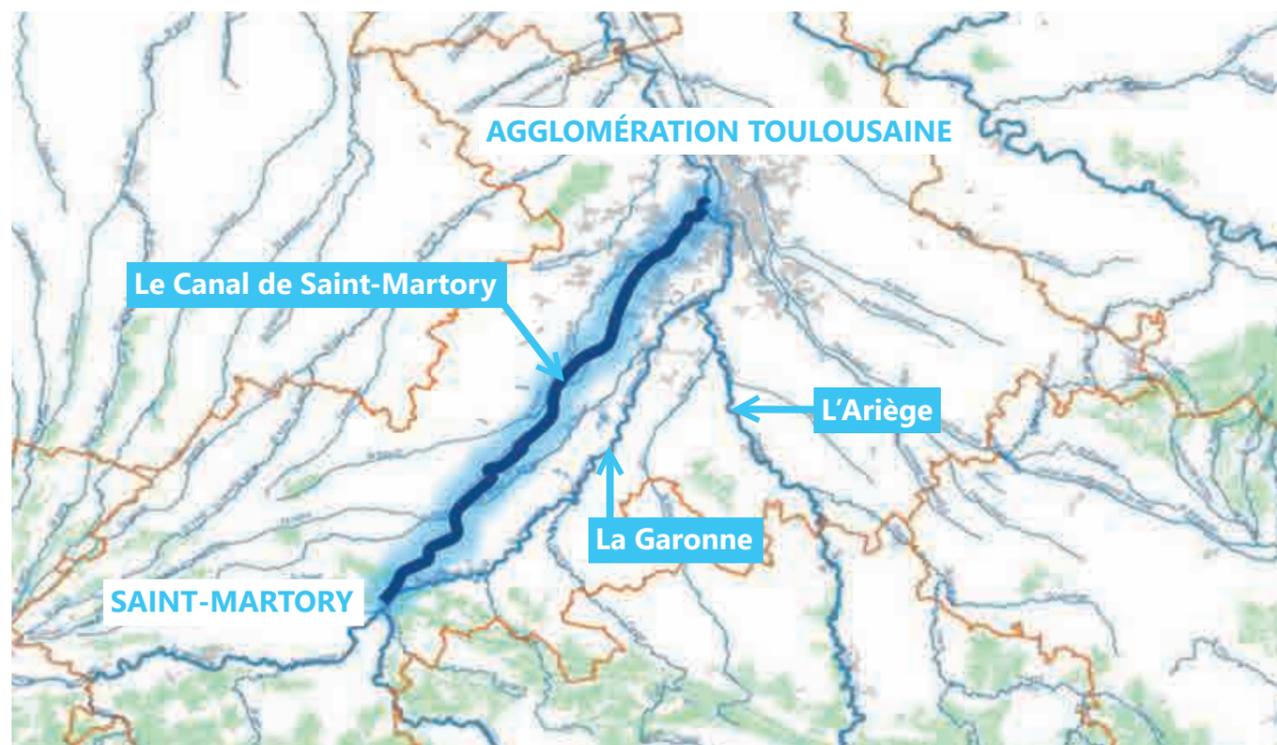


L'AVANCEMENT DES PROCÉDURES DE PROTECTION DES PÉRIMÈTRES DE CAPTAGE SE MESURE CHAQUE ANNÉE, ELLE CORRESPOND À UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE BIEN ENCADRÉE, INSCRITE DANS LA DURÉE.

Année	Arrêté préfectoral obtenu	En cours	À initier	À relancer
2017	43	7	6	7
2018	44	6	6	6
2019	47	5	6	5
2020	48	8	2	5
2021	47	8	2	5
2022	47	9	1	4

En 2020, 48 arrêtés préfectoraux obtenus. Ce chiffre passe à 47 en 2021, car le captage de Villaudric est abandonné (la commune est raccordée à l'usine d'eau potable de Villemur).

En 2022, le captage d'Ausseing qui posait de nombreux problèmes de quantité et de qualité a été abandonné, et une interconnexion a été réalisée avec les réseaux du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Arbas et du Bas Salat, au niveau de la commune de Belbèze en Comminges.



Les prélèvements d'eau dans la Garonne pour le Système de Saint-Martory

Le « Système Saint-Martory » est composé d'un canal principal de 70 kilomètres et de 150 km de canaux secondaires, 90 km de fossés et 240 km de rivières réalimentées : la Saurune et les rivières Touch et Louge sur leurs tronçons aval.

Le débit prélevé dans la Garonne pour alimenter le Canal au niveau du seuil de Saint Martory ne doit pas excéder 10 m³/s.

LE SYSTÈME DE SAINT-MARTORY S'INSCRIT COMME UNE RÉPONSE DURABLE À DE NOMBREUX ENJEUX

- 01 **Sanitaire** : alimentation en eau potable pour plus de 150 000 habitants avec une fourniture d'eau pour les usines du Syndicat des Coteaux du Touch (Le Fousseret et Lherm), pour l'usine du Sivom SAGe (Roques) et enfin pour l'alimentation de l'usine de Tournefeuille (Toulouse Métropole),
- 02 **Agricole** avec plus de 300 points de prélèvement pour 250 irrigants et 10 000 ha de surface agricole,
- 03 **Environnemental** : contribue à l'hydrographie de la plaine de la Garonne et assure le soutien des étiages des rivières Saurune, Louge et Touch,
- 04 **Industriel** : défense incendie Sévés 2 pour Antargaz à Bousens et pour la Zone Industrielle du Bois Vert à Portet sur Garonne et refroidissement industriel de l'usine d'incinération des ordures ménagères SETMI à Toulouse,
- 05 **Ludique** : alimentation des lacs de La Ramée à Tournefeuille, de la Reynerie à Toulouse mais également de lacs à Peyssies, Plaisance du Touch ou Tournefeuille,
- 06 **Énergie renouvelable** avec la production d'énergie hydroélectrique (5 installations utilisent la force motrice de l'eau du canal sur 3 sites) à hauteur de 1415 kWh.

EN 2022, CE SONT EXACTEMENT 203 145 408 M³ QUI ONT ÉTÉ PRÉLEVÉS EN GARONNE POUR L'ALIMENTATION DU SYSTÈME DE SAINT-MARTORY, RÉPARTIS COMME SUIV :

Prélèvements Système Saint-Martory	2020	2021	2022
Production d'eau potable	18 566 246	18 816 907	18 557 252
Irrigation	9 915 946	13 499 437	13 883 248
Soutien d'étiage (maintien du débit des rivières)	92 155 490	111 477 997	96 677 764
Industriel et autres usages économiques	59 603 504	64 599 869	61 145 692
Volume de service	17 763 594	6 265 121	12 881 452
Total (en m³)	198 004 780	214 659 331	203 145 408

Les volumes dédiés au soutien d'étiage sont répartis entre la Louge (58,1 mm³) et le Touch (38,6 mm³) qui sont réalimentés soit directement depuis le canal de Saint-Martory, soit indirectement depuis des canaux secondaires. Le besoin en soutien d'étiage du Touch a été moins important qu'en 2021. Chaque année, au mois de mars, le canal est mis au chômage afin de réaliser les nécessaires travaux d'entretien et confortement pour le maintenir pleinement opérationnel.

Ce qui représente un investissement de l'ordre de 1 million d'euros par an.

Réseau31 s'inscrit pleinement dans le Projet de Territoire Garonne Amont mis en œuvre par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

À CE TITRE, RÉSEAU31 PILOTE QUATRE ACTIONS PLURIANNUELLES

- 01 Étude de la gestion du Touch à partir des retenues du Syndicat Mixte Garonne, Aussonnelle, Louge, Touch (SMGALT) et de plusieurs Associations Syndicales Autorisées (ASA) en hydraulique agricole,
- 02 Recharge de la nappe alluviale de la Garonne (programme expérimental mené avec le BRGM),
- 03 Contrat de canal (mise en place d'actions multi-acteurs et multi-sectorielles)
- 04 Optimisation de la gestion du canal (mise en place d'infrastructures permettant d'optimiser les volumes prélevés en Garonne).

MONTANT TOTAL

2,7 M€

Les achats et ventes d'eau réalisés par Réseau31

Pour desservir certains secteurs de son territoire en eau potable, Réseau31 ne prélève pas directement l'eau dans le milieu naturel mais procède à des achats d'eau potable. Le volume acheté en 2022 correspond à plus de 9 millions de m³ (9 014 538 m³ très exactement). Il concerne les secteurs suivants :

ENVIRON

500 000 m³

ont été achetés au Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours pour desservir les communes de Grenade et Ondes.



1 670 269 m³

ont été achetés à Toulouse Métropole pour alimenter les communes de Plaisance du Touch et de La Salvetat Saint Gilles.



6 272 167 m³

ont été achetés à l'Institution de la Montagne Noire, pour alimenter Revel, le territoire de la Commission Territoriale 9, une partie du territoire du SICOVAL et une partie du territoire de Toulouse Métropole.



La gestion intégrée de la ressource en eau

L'Hers-Mort

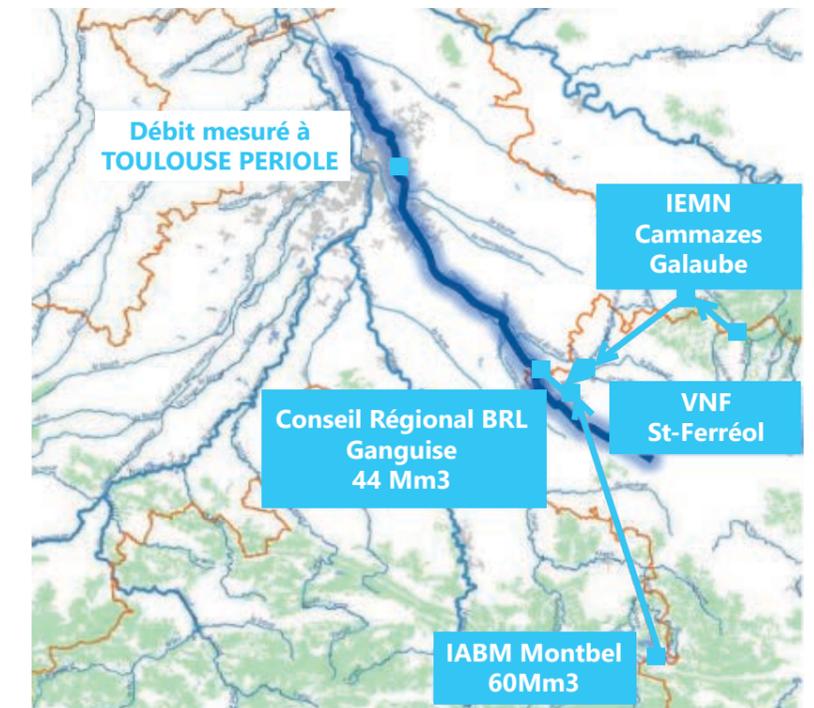
Réseau31 gère le soutien d'étiage et l'irrigation sur ce cours d'eau à l'aval de la retenue de la Ganguise. Cette gestion prend en compte 26 points de prélèvement pour 23 irrigants dont un lycée agricole, une communauté de communes, le syndicat mixte Eurocentre et 3 communes.

Réseau31 déclenche ses Ordres de Services (OS) vers BRL, gestionnaire du lac de la Ganguise, afin de mettre en œuvre les lâchers nécessaires pour atteindre le débit objectif du cours d'eau à « Toulouse Périole » (800 l/s). Le temps de transfert entre la Ganguise et « Toulouse Périole » (45 km) est de l'ordre de 15 à 20 heures.

AFIN D'APPORTER SA VISION GLOBALE DU CYCLE DE L'EAU ET DE PRENDRE EN LES MULTIPLES USAGES DES TERRITOIRES, RÉSEAU31 GÈRE ÉGALEMENT

- 01 Les débits sur l'Hers-Mort à l'aval de la Ganguise,
- 02 Les débits sur l'Aussonnelle dans le cadre du Défi Aussonnelle, mis en place au début des années 2000 pour reconquérir la qualité de cette rivière,
- 03 La réalimentation de la rivière Girou,
- 04 Le système d'irrigation de la plaine de Revel Couffinal.

| De la Ganguise (11) à Grenade



Les principales recettes liées à cette action proviennent des irrigants (de l'ordre de 40 000 € par an) et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de son programme de soutien des étiages (de l'ordre de 20 000 € par an).

L'Aussonnelle

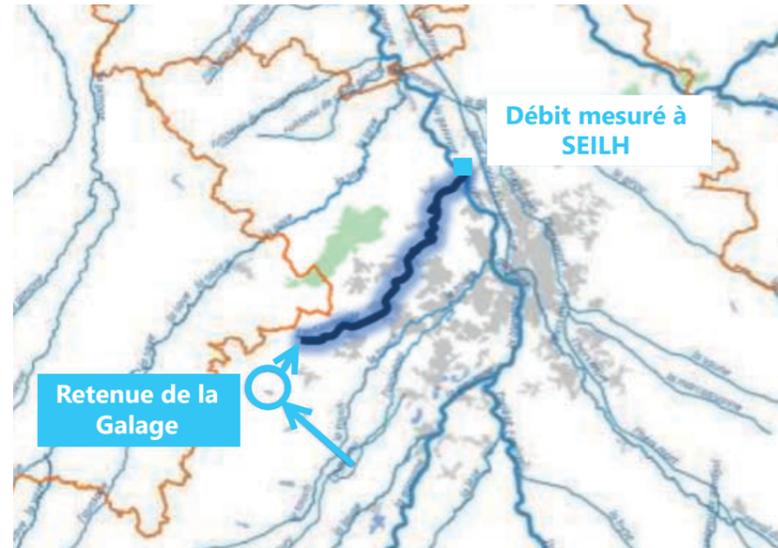
| De St Thomas à Seilh

Le projet « Défi Aussonnelle », initié en 2004 pour reconquérir la qualité des eaux de cette rivière, prévoyait la limitation des rejets des stations d'épuration dans la rivière.

Dans ce cadre, RESEAU31 a construit et exploite une station d'épuration intercommunale sur le site de La Salvetat (capacité de 25 000 EH).

Afin de garantir un débit minimum dans la rivière Aussonnelle, Réseau31 exploite deux retenues: le Lac de la Galage et de la retenue de Saint-Thomas. Le potentiel de ces retenues permet d'assurer un fonctionnement entre l'usage agricole et le soutien des étiages.

Un comité de concertation réunissant irrigants, représentants de la Chambre d'Agriculture et élus de Réseau31, est en place depuis 2020 pour piloter la gouvernance de l'eau sur ce territoire.



Une commission spécifique à l'Aussonnelle a été créée en 2022, avec les collectivités riveraines. Les coûts de fonctionnement du dispositif (140 k€) sont répartis entre irrigants (21 %), collectivités bénéficiant du soutien d'étiage (43 %), le Conseil Départemental et Réseau31 (36 %).

Le Girou

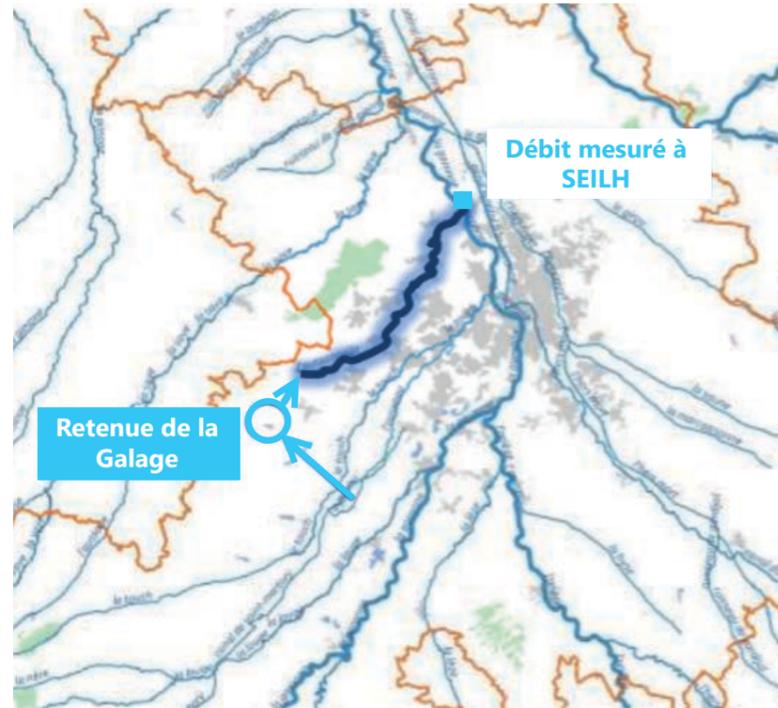
| De Puylaurens (81) à Castelnau d'Estrétefonds

La réalimentation et la gestion des irrigants de la rivière Girou s'effectuent par les retenues de Balerme et Laragou. Ces lacs, d'un volume de 2 mm³ chacun, permettent un usage environnemental (soutien d'étiage du Girou) mais aussi ludique (seuls les sports nautiques et la pêche sont autorisés).

Réseau31 assure directement l'exploitation de ces deux retenues depuis novembre 2021.

Dans l'attente des travaux de sécurisation du barrage de la Balerme (avant le 13 décembre 2024), la côte du plan d'eau a été abaissée de 90 cm, diminuant de 350 000 m³ le volume utile de la retenue.

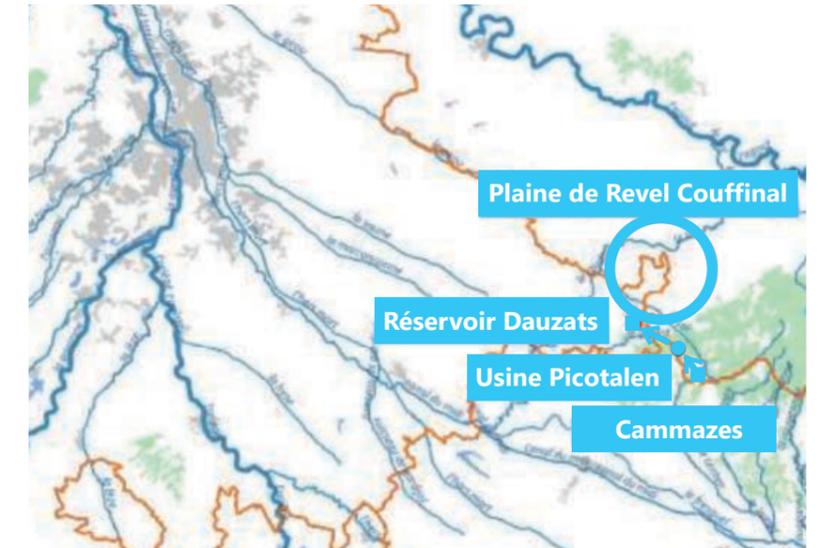
Le financement de cette opération (estimée à 840 k€) sera assuré par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.



La Plaine de Revel Couffinal

| De Sorèze-Picotalen (81) à Revel-Blan (81)

Réseau31 gère le réseau d'irrigation de la Plaine de Revel – Couffinal, réseau sous pression alimenté depuis le réservoir des Dauzats, lui-même alimenté par l'IEMN. Une convention de janvier 2002, signée entre l'IEMN31, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'ASA de Revel Nord et l'ASA de Garrevaques régit les modalités d'approvisionnement de ce dispositif d'irrigation.



RESEAU31 gère également les réseaux des deux ASA. Le volume global mobilisable est évalué à 1,5 mm³ pour une recette annuelle de l'ordre de 130 000 €.

Le pilotage du multi-usage: l'organisme unique

UN ORGANISME UNIQUE (OUGC) EST UNE STRUCTURE QUI A EN CHARGE LA GESTION ET LA RÉPARTITION DES VOLUMES D'EAU PRÉLEVÉS À USAGE AGRICOLE SUR UN TERRITOIRE DÉTERMINÉ.

L'organisme Unique est le détenteur de l'autorisation globale de prélèvements pour le compte de l'ensemble des irrigants du périmètre de gestion et ce, quelle que soit la ressource prélevée (eau de surface, nappe souterraine, plan d'eau, réserves, barrages).

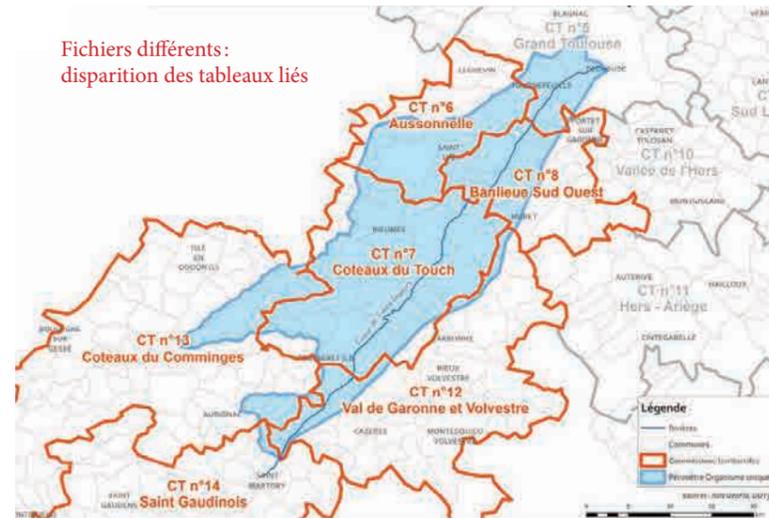


RÉSEAU31 A ÉTÉ DÉSIGNÉ ORGANISME UNIQUE SUR TROIS PÉRIMÈTRES: L'HERS-MORT, LE GIROU ET LE SYSTÈME DE SAINT-MARTORY.

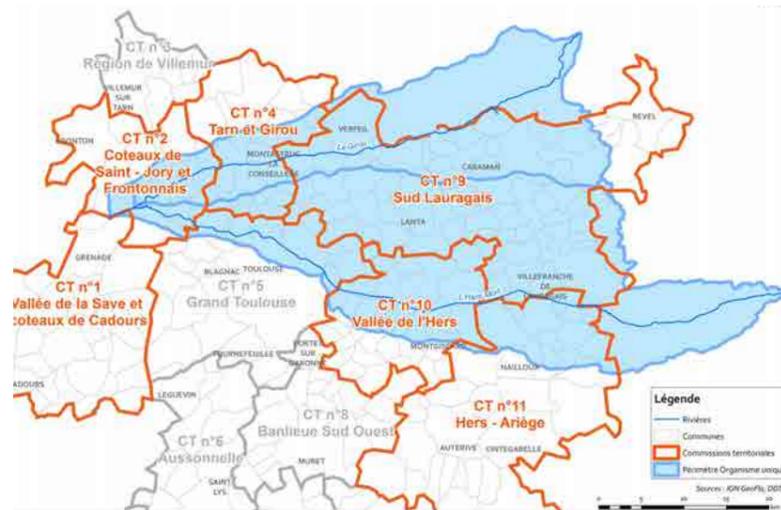
Une autorisation pluriannuelle pour tous les prélèvements d'eau pour l'irrigation a été obtenue pour ces périmètres pour la période 2015-2031.

Réseau31 a mis en place une gouvernance territoriale spécifique pour le suivi de ses actions dans le cadre de l'Organisme Unique qui réunit en son sein tous les acteurs des territoires concernés. En 2022, la campagne d'irrigation a été marquée par des conditions climatiques anormalement chaudes, sèches et venteuses. Les premiers apports en eau ont été déclenchés très précocement pour permettre la bonne conduite de la culture. La quasi-absence de pluie de l'été 2022 s'ajoutant aux fortes chaleurs, les cultures ont demandé un effort d'irrigation constant : les ETP (évapotranspiration potentielle) se sont régulièrement situées entre 5 et 8 mm/j tout l'été.

Les restrictions d'usage se sont enchaînées tout l'été à un rythme soutenu, et même poursuivies pendant l'automne. Elles ont touché tous les secteurs, et même des secteurs jusque-là totalement épargnés comme celui de l'Hers mort réalimenté.



| Périmètre OU Garonne - Canal de Saint-Martory



| Périmètre OU Hers-mort / Girou

Les restrictions ont été plus larges en 2022 et ont été maintenues jusqu'au 30 novembre 2022. Le système Saint-Martory a été soumis à restriction à hauteur de 50 %.

De manière générale, des moyens de communication ont été mis en place auprès des usagers au travers d'articles sur le site internet, de mailing informatif, de message sur Twitter.

www.reseau31.fr

Twitter : @reseau31_smea

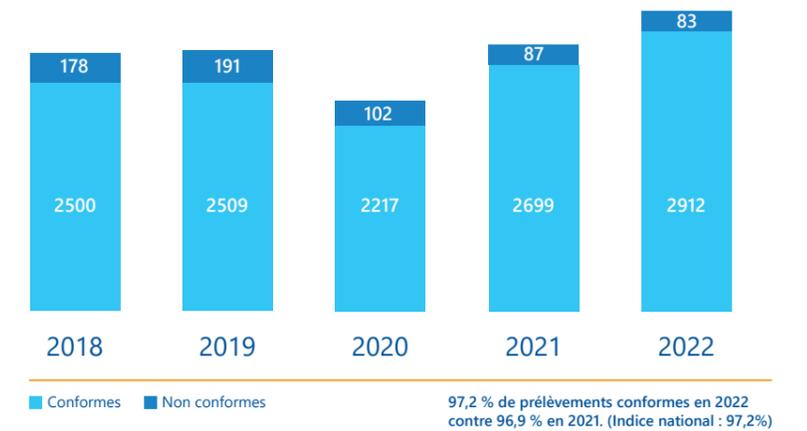
Un suivi précis de la qualité de l'eau distribuée

Afin de garantir la distribution d'une eau de qualité, des traitements et une surveillance de la qualité ont lieu depuis la production jusqu'au robinet de nos abonnés.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) réalise des contrôles, dits réglementaires, sur toutes les unités de distribution, de manière imprévue, à une fréquence établie en fonction du débit et de la population mais également en fonction des résultats ou des anomalies rencontrées les années précédentes. Pour réaliser ces contrôles, l'Agence Régionale de Santé fait appel au Laboratoire Départemental de l'Eau.

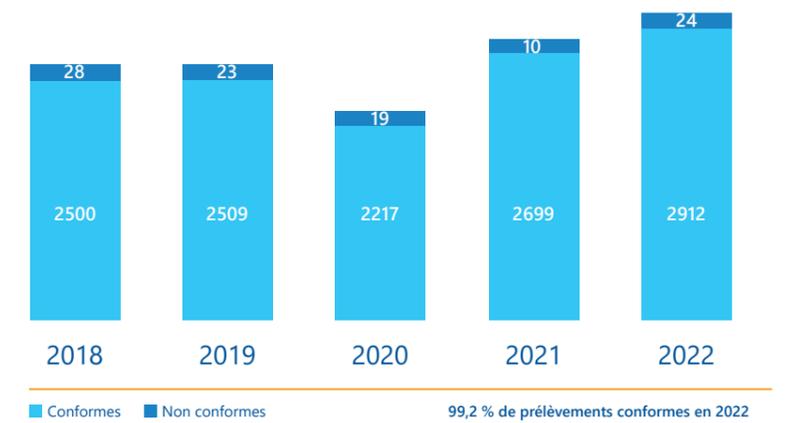
Afin de renforcer le suivi de la qualité de l'eau distribuée, Réseau31 réalise ses propres contrôles. S'ils sont permanents sur les usines d'eau potable, ils sont programmés sur les réseaux à des fréquences établies en fonction des résultats des années antérieures ou de la connaissance de points de vigilance particuliers.

| Analyses Bactériologiques



97,2 % de prélèvements conformes en 2022 contre 96,9 % en 2021. (Indice national : 97,2%)

| Analyses Physico-chimique



99,2 % de prélèvements conformes en 2022 contre 99,6 % en 2021. (Indice national : 95,5%)

Ces contrôles (ou auto-contrôles) sont réalisés avec les moyens humains et techniques propres de Réseau31 et le cas échéant, avec l'appui du Laboratoire Départemental de l'Eau et de l'Institution de la Montagne Noire.

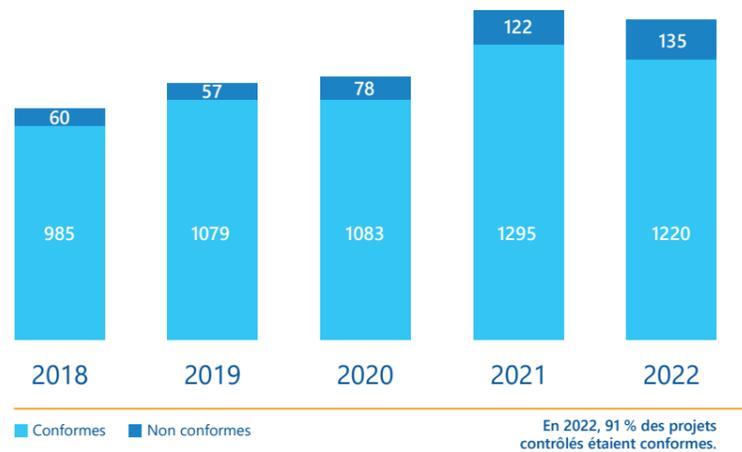
VEILLER À L'AMÉLIORATION DES MILIEUX

L'assainissement non collectif

Contrôler la conception des installations

Ce premier contrôle s'établit sur les permis de construire et également sur les réhabilitations d'installations. Ce chiffre concerne les premiers dossiers présentés, mais le travail sur les dossiers non conformes ne signifie pas qu'ils ne le deviendront par après échanges entre les services de Réseau31 et les demandeurs. À l'issue de ces contrôles, les demandeurs effectuent les ajustements techniques nécessaires et représentent un dossier pour contrôle. À l'issue de cette démarche, soit le dossier est devenu conforme, soit le projet a été abandonné. Sans ce service, 10 % des dossiers auraient pu donner lieu à des travaux non conformes.

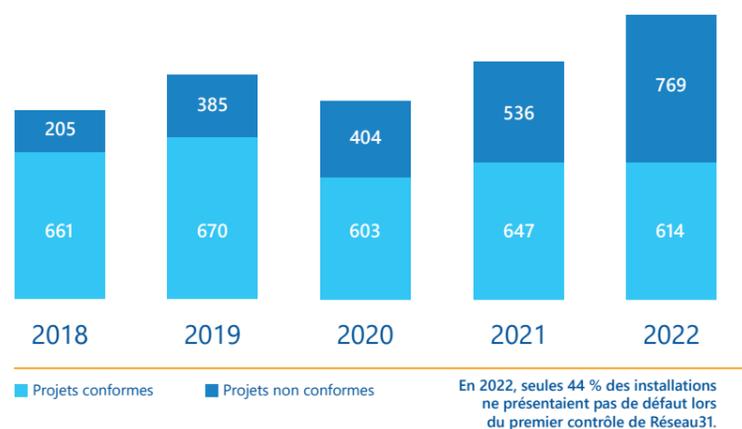
Contrôle de conception



Contrôler la bonne exécution des nouvelles installations

Une fois le projet établi et validé conforme, les travaux peuvent être engagés. Les agents de Réseau31 s'assurent de la conformité des installations suite aux travaux: les contrôles de bonne exécution. Dans la même approche que pour les contrôles de conception, les avis de non-conformité entraînent des modifications, des reprises qui bien souvent mènent à une conformité finale des installations sauf dans quelques cas: habitation non terminée (le contrôle doit être reporté, déplacement du projet lors des travaux, ...).

Contrôle de bonne exécution des installations d'ANC

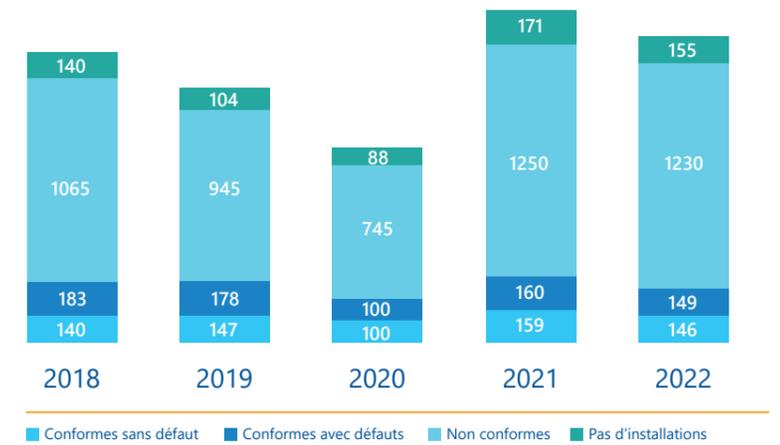


Contrôler le bon fonctionnement des installations existantes

Les contrôles de bon fonctionnement sont principalement réalisés dans le cadre des ventes. L'acheteur, en cas de travaux identifiés, a alors une année pour les réaliser.

Il est à préciser que la notion « pas d'installation » signifie soit une absence avérée d'installation, soit l'absence d'éléments probants permettant de vérifier qu'une installation existe.

Contrôle de bon fonctionnement



POUR LES NON-CONFORMITÉS, IL EXISTE DEUX NIVEAUX D'IMPORTANCE.

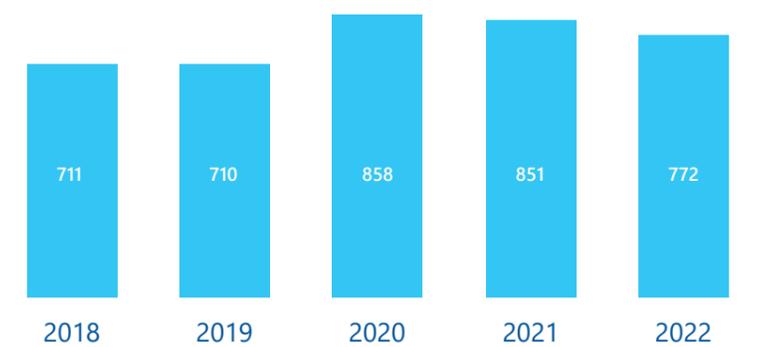
- 01 Le premier niveau correspond à des installations qui présentent des risques que ce soit en matière de sécurité sanitaire ou de défaut de structure (ex: une plaque qui recouvre une fosse est en mauvais état, ...). Dans ce premier niveau de risque, si le contrôle s'effectue dans le cadre d'une vente, les travaux doivent être réalisés dans l'année, si le contrôle fait partie d'une démarche programmée, hors vente, les travaux doivent être réalisés dans les 4 ans.
- 02 Le deuxième niveau d'importance correspond à des installations qui fonctionnent mal mais qui ne présentent pas de risque sanitaire. Les travaux doivent alors être réalisés dans l'année s'il s'agit d'une vente mais il n'y a pas d'obligation de 4 ans s'il s'agit d'une démarche programmée.

L'assainissement collectif

Traiter les demandes de branchement

Les demandes de branchements sont de deux types: dans le cadre de la création d'une habitation ou la viabilisation d'un terrain et dans le cadre de travaux d'extension des réseaux réalisés par Réseau31.

Demandes de branchements



Contrôler les raccordements

LA CONFORMITÉ DES RACCORDEMENTS S'ÉTABLIT AUTOUR DE

86 %

Relativement stables par rapport aux années précédentes.

Ces contrôles ne sont pas aujourd'hui rendus obligatoires dans le cadre des ventes, mais une réflexion en ce sens va être menée par Réseau31 en vue d'améliorer le fonctionnement global des infrastructures d'assainissement.

Contrôle de raccordement

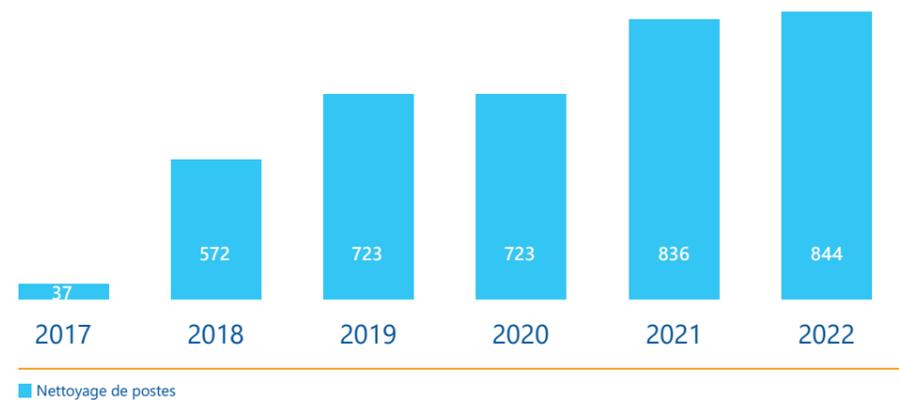


Intervenir sur les infrastructures

Débouchages



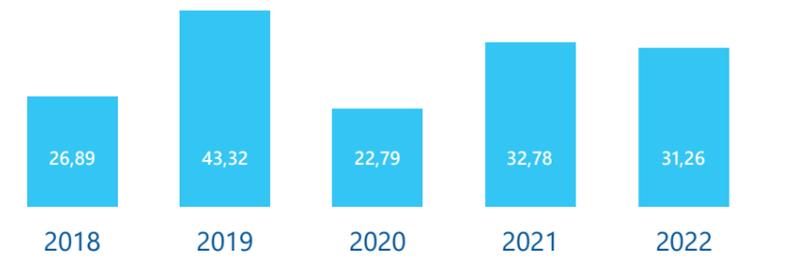
Nettoyages



LES ÉQUIPES DE RÉSEAU31 SONT DÉPLOYÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AVEC LEURS MOYENS D'INTERVENTION PROPRES : CAMIONS HYDROCUREURS, CAMÉRAS, ...



Un des indicateurs de la bonne gestion des infrastructures d'assainissement est de limiter les interventions en urgence ou suite à un appel d'un usager. Les interventions de nettoyages préventifs ont donc été multipliées ces dernières années et le nombre de débouchages a diminué, malgré la prise en charge de nouvelles installations à exploiter.



Linéaire (en km) réalisé par les équipes de Réseau31

S'assurer de la qualité du traitement des eaux usées

Réseau31 gère 124 stations d'épuration de types et de capacité très différentes afin de traiter les eaux avant leur rejet au milieu naturel.

Type de station d'épuration	Nombre	Pollution totale traitée (en EH)	Capacité min. (EH)	Capacité max. (EH)
Boue activée	47	248347	200	25000
Lits plantés de roseaux	34	14987	60	1500
Lits bactériens	16	9950	200	1900
Filtres sable, coco ou zéolithe	14	3385	50	600
Disques biologiques	7	2500	100	600
Biodisques	3	2100	400	1000
SBR	2	2900	1000	1900
Lagunage	2	500	200	300
Biofiltres	1	1600		
Bioréacteur à membranes	1	4500		
TOTAL	127	290769		

Les investissements

Investissements 2022 en Assainissement collectif	Nombre d'opérations sur les		Dépenses effectives
	Réseaux	Stations d'épuration	
Dépenses liées aux exercices antérieurs	28	7	373 876 €
Études - Consultation	39	24	209 058 €
Travaux	36	11	6 471 313 €

Investissements 2022 en Assainissement collectif	Nombre d'opérations sur les		Dépenses effectives
	Réseaux	Bassins	
Dépenses liées aux exercices antérieurs	3		264 516 €
Études - Consultation	9	2	127 542 €
Travaux	4		547 583 €

Les tarifs

EN 2022, RÉSEAU31 A ASSURÉ LA GESTION DE

82 139

ABONNÉS RACCORDÉS AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

contre 77 480 en 2021 et 70 386 en 2020.

Une gestion intégrée des eaux pluviales

Afin de limiter au maximum les risques de pollution du milieu naturel ou d'inondation liés au débordement de réseaux par temps de pluie, Réseau31 impose l'infiltration à la parcelle en priorité. En cas de capacité d'infiltration insuffisante ou impossible, le rejet au réseau public peut être autorisé sous conditions : débit de fuite maximal autorisé et rétention à la parcelle.

Sur les 127 collectivités pour lesquelles Réseau31 fixe les tarifs d'assainissement collectif, 5 tarifs différents ont été votés, quatre collectivités ayant adhéré récemment avec un protocole de lissage du tarif sur plusieurs années (contre 39 en 2021, 45 en 2020 et 66 en 2019).

Le tarif de l'assainissement toutes taxes comprises s'élevait pour Réseau31 à 2,01 €/m³ (contre 2,16 €/m³ au niveau national, valeur issue du site www.services.eaufrance.fr, août 2023, cette donnée varie en fonction des indications envoyées progressivement par les collectivités)

 www.services.eaufrance.fr/indicateurs/D204.0

Concrètement, sur des secteurs très sensibles lors d'événements pluvieux, il peut être imposé une gestion des eaux exclusive à la parcelle et une interdiction de rejet vers le réseau public. Réseau31 met ainsi en avant une gestion plus durable des eaux pluviales, en remplacement du principe du « tout tuyau ». Cette approche privilégie l'infiltration et la gestion de la goutte d'eau au plus près de son point de chute.

LES AVANTAGES SONT NOMBREUX

- 01 Réduction de l'impact des rejets sur les rivières,
- 02 Réduction du risque de débordement des réseaux,
- 03 Diminution de l'imperméabilisation,
- 04 Participation à la lutte contre les îlots de chaleur...

Ces modalités de gestion des eaux pluviales sont regroupées au sein du règlement du service des Eaux Pluviales de Réseau31.

L'évolution de la qualité des milieux

Depuis sa création, Réseau31 investit pour mettre aux normes les stations d'épuration ou pour en construire de nouvelles. Ces actions participent pleinement à l'amélioration de la qualité des milieux récepteurs et aux objectifs de « bon état » des cours d'eau, notion apparue au Sommet de la Terre de Rio, en 1992.

Depuis, elle a été plusieurs fois reprise dans la législation notamment dans l'un des textes primordiaux en matière d'eau : la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Les cours d'eau concernés sont les rus, les ruisseaux, les rivières, les fleuves... tous ces chenaux naturels conduisant de l'eau de façon temporaire ou permanente qui peuvent ainsi être étudiés à l'aune de leur état.

UN COURS D'EAU EST JUGÉ « EN BON ÉTAT » SI

- 01 Il permet une vie animale et végétale riche et variée,
- 02 Il contient peu de produits toxiques,
- 03 Il dispose d'une quantité suffisante d'eau pour satisfaire les usages des humains mais aussi les besoins des milieux naturels et des animaux et végétaux qui y habitent.

Pour éviter ces dégradations, la Directive Cadre sur l'Eau impose aux États membres de l'Union Européenne des objectifs pour atteindre le bon état des « masses d'eau ». Pour analyser l'atteinte de ces objectifs, les cours d'eau sont analysés autour de deux piliers : leur « état chimique » et leur « état écologique ».

L'état chimique est mesuré grâce à des prélèvements d'eau dans lesquels sont recherchées des substances dangereuses telles que des pesticides, métaux lourds ou encore hydrocarbures. Sur chaque substance, des seuils limites sont fixés par la réglementation. Ils ne doivent pas être dépassés pour que le cours d'eau soit jugé « en très bon état chimique ».

L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE TIENT QUANT À LUI COMPTE DE TROIS ASPECTS

- 01 L'état biologique du cours d'eau, déterminé par la faune et la flore présentes dans le cours d'eau,
- 02 L'état physico-chimique de l'eau, qui reflète les conditions du milieu. La quantité d'oxygène, de matière organique, de nitrates et phosphore dans l'eau sont par exemple analysés,
- 03 La « qualité hydromorphologique » du cours d'eau, c'est-à-dire la diversité des écoulements de l'eau, de la profondeur de l'eau, le tracé et la morphologie du cours.

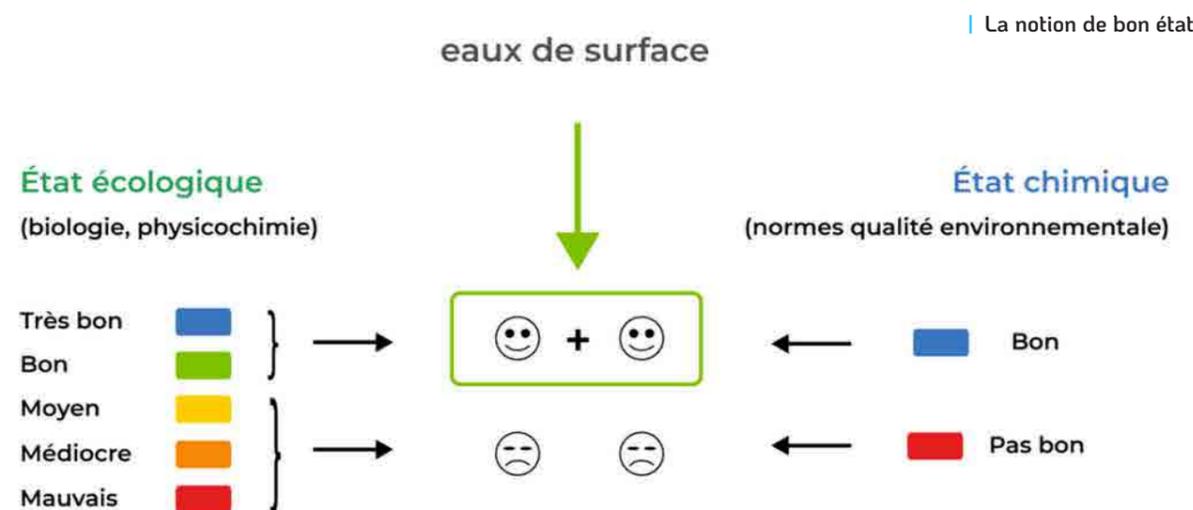
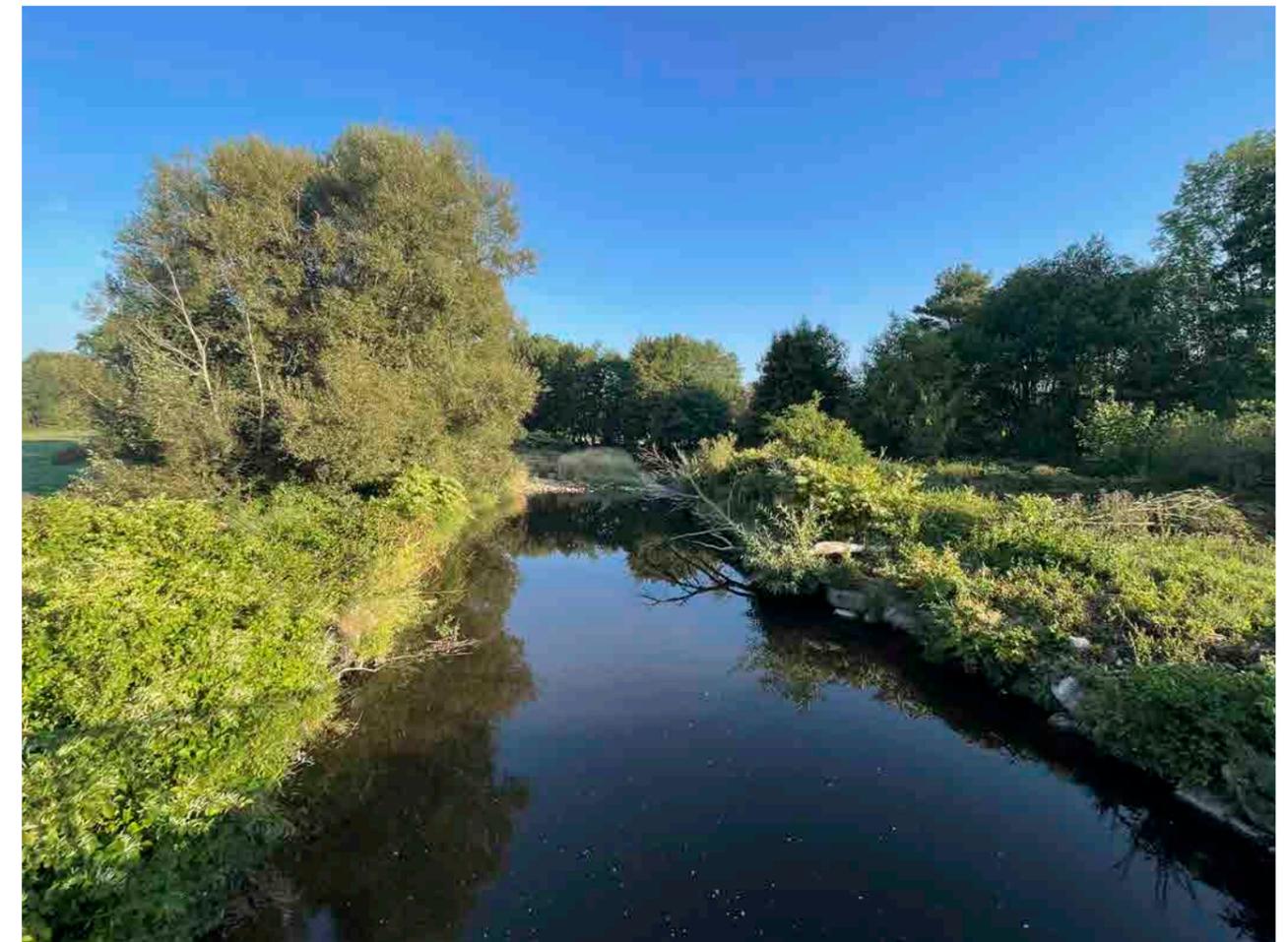
Le suivi réglementaire des milieux récepteurs sur toutes les nouvelles installations quelle que soit la capacité (amont et aval du rejet de la step sur la biologie et la physico chimie du cours d'eau).

Un exemple d'étude pour la restauration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques : le bassin du GIROU (pilote par le Syndicat du Bassin Hers Girou avec l'aide de l'AEAG). RESEAU31 fait partie des groupes de travail.

LES OBJECTIFS DE CETTE ÉTUDE SONT LES SUIVANTS

- 01 L'évaluation de la qualité de la masse d'eau sur les aspects qualitatifs, quantitatifs,
- 02 L'identification et la priorisation des sources de dégradation (pressions sur le milieu) > le diagnostic et les évolutions tendancielle,
- 03 Stratégie et actions pour la reconquête de la qualité des eaux et des milieux.

www.surveillance.eau-adour-garonne.fr





S'INSCRIRE PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

De par ses activités, Réseau31 consomme de l'énergie pour le fonctionnement de ses ouvrages et de ses installations. Au-delà des mesures mises en œuvre pour réduire les consommations électriques, Réseau31 s'est engagé dans une démarche volontariste de développement des énergies renouvelables.

Dans un premier temps, cela s'est caractérisé par la définition d'un programme de développement de l'hydroélectricité sur le canal de Saint-Martory.

Une première installation a été mise en service en 2022, sur la commune du Fousseret. Réseau31 prévoit de construire cinq autres installations sur les prochaines années.

En complément, Réseau31 va mettre en place à partir de 2023 un plan de développement du photovoltaïque sur ses installations. L'objectif sera ainsi de privilégier l'utilisation de cette énergie verte directement sur les sites, et de fonctionner en autoconsommation.

L'ensemble de ces aménagements concourront à l'objectif de neutralité énergétique que s'est fixé notre collectivité.

Investissements 2022 en hydroélectricité	Nombre d'opérations sur les		Dépenses effectives
	Réseaux	Canal	
Études - Consultation	1	2	86 250 €
Travaux		1	297 368 €

Réseau31 développe depuis plus de 3 ans un programme de production d'hydro-électricité grâce à ses ouvrages de transport d'eau potable et de transport d'eau brute.

Réseau31 dispose d'un réseau de conduites de transport d'eau potable depuis le Barrage des Cammazes dans la Montagne Noire, géré par l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN) jusqu'aux points de livraison sur les territoires desservis (Commission Territoriale Sud Lauragais, Toulouse Métropole et Sicoval).

La pression dans ces canalisations de transport est très importante, supérieure à 25 bars. L'objectif de Réseau31 est d'utiliser ces hautes pressions pour équiper les réseaux de turbines et d'alternateurs en ligne afin de produire de l'électricité. C'est cet équipement qui est mis en place sur le nouveau réservoir de Baziège, le premier de ce type.

L'exemple de la réalisation du Réservoir de Baziège 2

MONTANT OPÉRATION 1 M€HT

Construction d'un réservoir d'eau potable semi-enterré de 1200 m³ (1^{ère} cuve) avec mise en place d'un groupe de pompage inversé sur la conduite d'adduction Haute-Pression du réservoir.

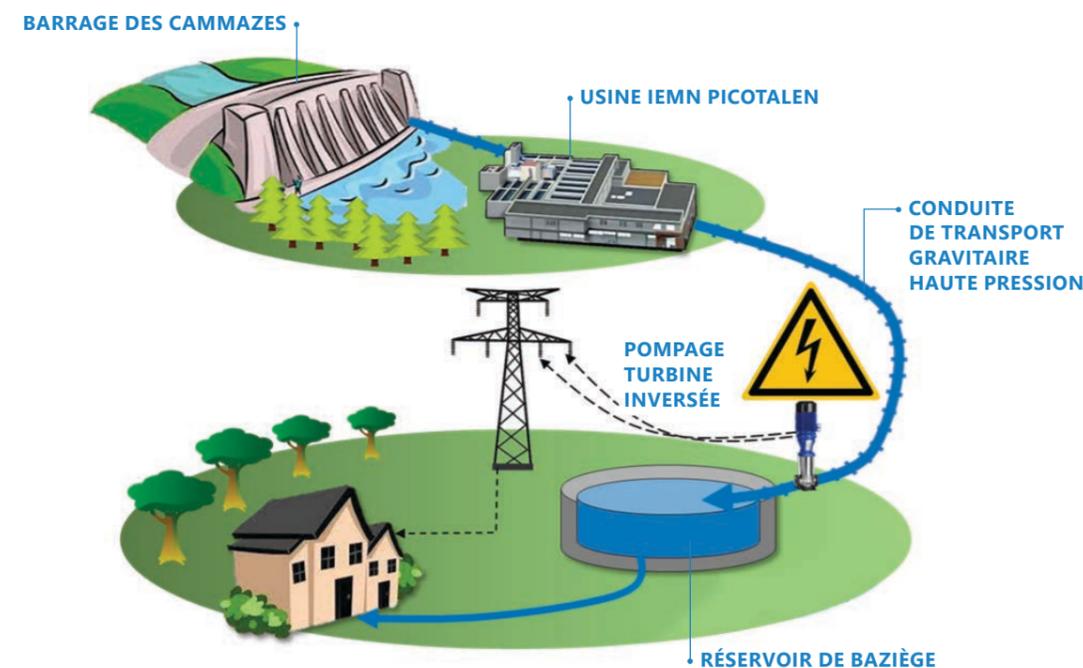
Et raccordement du réservoir sur la conduite de distribution d'eau potable vers Baziège et la création d'un départ pour l'antenne dédiée la distribution d'eau potable vers la ZAC de Rivel.



Réservoir et équipements pas encore mis en service



Chambre des vannes du réservoir de Baziège avec la microturbine



COOPÉRER ET INNOVER

Une orientation politique affirmée

Dans un premier temps, cela s'est caractérisé par la définition d'un programme de développement de l'hydroélectricité sur le canal de Saint-Martory.

Une première installation a été mise en service en 2022, sur la commune du Fousseret. Réseau31 prévoit de construire cinq autres installations sur les prochaines années.

Des engagements

AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE ET TOULOUSE MÉTROPOLE

Réseau31 a signé une convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole afin de créer une voie verte le long du Canal de Saint-Martory sur les communes de Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane et de permettre ainsi le multi-usage des abords du Canal.

AVEC LE SMEAG www.smeag.fr

Le Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne assure, depuis 1993, des lâchers d'eau en période d'étiage pour maintenir un débit minimum de la Garonne afin de satisfaire les différents usages de l'eau (industriels, agricoles, eau potable) et les besoins des milieux naturels.

Réseau31 est engagé depuis plusieurs années dans une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau pour l'irrigation via notamment son programme d'optimisation des débits qui sont prélevés dans la Garonne et qui transitent dans le Canal de Saint-Martory. C'est notamment dans ce cadre que Réseau31 et le SMEAG ont signé une convention pour la coordination des actions sur le système Saint-Martory.

AVEC LA FÉDÉRATION DE PÊCHE ET LE SYNDICAT MIXTE GARONNE AUSSONNELLE LOUGE TOUCH (SMGALT)

Dans le cadre du projet Fond de Louge piloté par Réseau31, ce partenariat s'appliquera au suivi des impacts des modifications hydrauliques entraînées par un projet. Le SMGALT est compétent en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) et la Fédération de Pêche, acteur majeur de la gestion du cours d'eau. Ce partenariat définit des actions à mettre en œuvre sur le tronçon de la Louge concerné et il permettra de compléter le Plan Pluriannuel de Gestion de cette rivière, porté par le SMGALT.

AVEC LA FÉDÉRATION DE CHASSE: PROJET VIA FAUNA

Le projet Via Fauna a pour principaux objectifs de mettre en place des méthodes d'analyse et des outils de suivis partagés entre les différents gestionnaires de la faune sauvage et les gestionnaires d'infrastructures de transport, avec l'appui d'organismes scientifiques, d'établissements publics et d'associations. Dans ce cadre, Réseau31, qui exploite le Canal de Saint-Martory, que des animaux, grands mammifères notamment, y sont retrouvés noyés. Un des objectifs est d'identifier l'impact des aménagements mis en œuvre par Réseau31 pour que les animaux tombés dans le canal puissent remonter sur les berges.

AVEC LA FRTP

À l'issue de la crise sanitaire de 2020, une charte liée à la relance des opérations d'investissement avait été signée avec la Fédération Régionale de Travaux Publics. Ces engagements communs ont été suivis lors de rencontres régulières au cours de l'année 2021.

AVEC LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE HAUTE-GARONNE (DDT31)

Depuis 2016, dans le cadre d'une convention, Réseau31 et la DDT31 mutualisent des données issues des missions d'organisme unique de Réseau31. Dans le cadre de ses objectifs de développement, Réseau31 s'inscrit notamment dans les grandes lignes du Pacte Vert pour l'Europe en matière d'économie circulaire.

Sur ces bases, en 2021, Réseau31 a mis en place une démarche de gestion des matières organiques, soutenue par la Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne qui a participé à l'étude menée pendant 6 mois avec l'appui de l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg.

AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

Depuis 2015, Réseau31 et l'ARS ont signé une convention de partage de données sur les périmètres de captage.

AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le projet de reconquête de la qualité de la Rivière Aussonnelle a nécessité des investissements importants de Réseau31 pour la construction d'une nouvelle station d'épuration. Le volet assainissement de cette opération réalisé, il fallait poursuivre la démarche et permettre le soutien du débit de la rivière Aussonnelle. Ce volet du projet a été rendu possible par l'acquisition de retenues existantes et leur optimisation. Un protocole a été signé avec la Chambre d'Agriculture pour garantir tous les usages et notamment l'irrigation.

AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

Réseau31 a signé une convention avec l'ONF pour coordonner protection des captages et sylviculture, pour sécuriser durablement la ressource en eau. Ce partenariat est consacré aux forêts domaniales et autres forêts relevant du régime forestier (communales et autres collectivités) gérées par l'ONF.

Dans ce cadre, les partenaires s'engagent à collaborer sur la gestion concertée des espaces, les indemnisations, les inventaires environnementaux, la promotion de pratiques écoresponsables, la diffusion des connaissances et la communication.



Des actions communes entre collectivités

Au-delà des relations entre collectivités pour les achats et ventes d'eau, Réseau31 noue des partenariats pour des actions d'investissement ou des services.

Ainsi, un investissement important en matière d'eau potable a été mutualisé avec le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA09) pour la construction d'une usine de production à Carbonne, d'un réservoir à Gensac sur Garonne et d'une canalisation structurante entre l'usine et le réservoir.

Des conventions sont également signées entre Réseau31 et des collectivités partenaires pour optimiser la facturation avec l'utilisateur, c'est le cas avec le Service Public de l'Eau Hers Ariège et le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.

D'AUTRES SONT SIGNÉES POUR MUTUALISER DES PRESTATIONS

- 01 Espaces verts, notamment avec le SICOVAL,
- 02 Autocontrôles de la qualité de l'eau potable et appui pour le développement de l'ISO 9001 avec l'institution des eaux de la Montagne Noire,
- 03 Entretien de proximité avec de nombreuses collectivités adhérentes, toujours dans l'objectif d'une meilleure efficacité du service offert aux habitants des territoires et d'une optimisation des ressources.

Recherche et développement

AVEC LE BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE (BRGM), RÉSEAU31 A SIGNÉ UN VASTE PARTENARIAT AVEC LE BRGM DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- 01 la ressource en eau,
- 02 la gestion et l'exploitation,
- 03 la sécurité et la gestion de crise,
- 04 la prospective.

La première déclinaison opérationnelle porte sur le projet R'Garonne de réalimentation opérationnelle de l'aquifère Garonne par le Canal de Saint-Martory.

www.reseau31.fr/lancement-du-projet-rgaronne-partenariat-phare-entre-le-brgm-et-reseau31

AVEC TBI-INSA TOULOUSE

Le programme CIRCRRAL 4.0 a été lancé afin d'optimiser la déphosphatation des eaux usées dans les stations d'épuration de taille moyenne. Il s'inscrit dans le projet européen INTERREG SUDOE « CIRCRRAL 4.0 » en association avec nos homologues espagnols et portugais (PROMEDIO, EFE, CEIT, CETAEX, Université de Badajoz pour l'Espagne, Aguas de Portugal et Université de Lisbonne pour le Portugal).

Dès 2013, une convention a été signée avec l'INSA afin d'autoriser l'installation par l'INSA d'un automate sur les stations d'épuration de Réseau31 en vue d'optimiser et de fiabiliser la qualité des eaux traitées sur les stations d'épuration de type boues activées.

www.reseau31.fr/technologie-inflex-innovation-traitement-eau/

Compétence	Thème	Code	Libellé	Valeur 2022
Eau potable	Abonnés	D101.0	Nombre d'habitants desservis	114 124
Eau potable	Abonnés	D102.0	Prix du service au m ³	2,20 €
Eau potable	Abonnés	D151.0	Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés	2 jours
Assainissement Collectif	Abonnés	D201.0	Nombre d'habitants desservis	164 278
Assainissement Collectif	Abonnés	D204.0	Prix du service au m ³	2,01 €
Eau potable	Abonnés	P151.0	Fréquence des interruptions de service non programmées	0
Eau potable	Abonnés	P152.1	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	100 %
Eau potable	Abonnés	P155.1	Taux de réclamations	1,35
Assainissement Collectif	Abonnés	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97,76 %
Assainissement Collectif	Abonnés	P251.1	Débordement d'effluents chez les usagers	0
Assainissement Collectif	Abonnés	P258.1	Taux de réclamations	1,35
Assainissement Collectif	Réseau	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	106
Eau potable	Réseau	P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	102
Eau potable	Réseau	P104.3	Rendement du réseau de distribution	85,19 %
Eau potable	Réseau	P105.3	Volumes non comptés	3,47
Eau potable	Réseau	P106.3	Pertes en réseau	2,53
Eau potable	Réseau	P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	0,3
Assainissement Collectif	Réseau	P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	32
Assainissement Collectif	Réseau	P252.2	Points de curage fréquent du réseau	88
Assainissement Collectif	Réseau	P253.2	Renouvellement des réseaux d'eaux usées	0,3
Eau potable	Qualité de l'eau	P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	96,8 %
Eau potable	Qualité de l'eau	P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	95,5 %
Eau potable	Qualité de l'eau	P108.3	Protection de la ressource en eau	95,1 %
Assainissement Collectif	Collecte des eaux usées	P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	97,4 %
Assainissement Collectif	Collecte des eaux usées	P255.3	Connaissance des rejets au milieu naturel	30
Assainissement Collectif	Épuration des eaux usées	P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	97,4 %
Assainissement Collectif	Épuration des eaux usées	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	97,4 %
Assainissement Collectif	Épuration des eaux usées	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	94 %
Assainissement Collectif	Boues	D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	2 967
Eau potable	Gestion financière	P109.0	Montant des actions de solidarité	0
Eau potable	Gestion financière	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3
Eau potable	Gestion financière	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	3,28
Assainissement Collectif	Boues	P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100 %
Assainissement Collectif	Gestion financière	P207.0	Montant des actions de solidarité	0
Assainissement Collectif	Gestion financière	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	7,6
Assainissement Collectif	Gestion financière	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	6,78
Assainissement non collectif	Service	D301.0	Nombre d'habitants desservis	98 188
Assainissement non collectif	Service	D302.0	Mise en œuvre de l'assainissement non collectif	100
Assainissement non collectif	Conformité	P301.3	Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	70,4 %

Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

L'agence de l'eau

vous informe

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix moyen de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation),
- le service de collecte et de traitement des eaux usées,
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 16 % du montant de la facture d'eau,
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA.

Au 1^{er} janvier 2021, le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de 4,46 euros TTC/m³ dont 2,14€/m³ pour l'eau potable et 2,32 €/m³ pour l'assainissement collectif.

Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 535 euros par an et une mensualité de 45 euros en moyenne. (Données SISPEA 2020)

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. **RPQS - des réponses à vos questions** : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Ed. mars 2023

1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 325 millions d'euros dont 258 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



0,05 €
de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés



2,37 €
de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernées



67,2 €
de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



10,35 €
de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits

100 €
de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2022



1,75 €
de redevance pour la protection du milieu aquatique et cynégétique payé par les pêcheurs et les chasseurs



1,76 €
de redevance de prélèvement payés par les irrigants



4,21 €
de redevance de prélèvement payés par les activités économiques



12,31 €
de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Adour-Garonne.



6,90 €
aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle et le traitement de certains déchets dangereux pour l'eau



11 €
pour l'animation des politiques de l'eau (études, connaissances, réseaux de surveillance eaux, éducation, information)



29,70 €
aux collectivités pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales



17,30 €
aux exploitants concernés pour des actions de dépollution dans l'agriculture

100 €
d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2022



7,10 €
aux collectivités pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable



8,80 €
aux collectivités et acteurs économiques pour la gestion quantitative de la ressource en eau



0,90 €
pour la coopération décentralisée



18,30 €
principalement aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques (en particulier des cours d'eau -renaturation, continuité écologique- et des zones humides).

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2022

L'année 2022 marque la quatrième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Adour-Garonne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2022...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Près de 6700 projets ont été financés par l'agence de l'eau Adour-Garonne pour un montant de 216,7 millions d'euros d'aides.

65% de ces aides sont consacrées au changement climatique :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

Les solutions fondées sur la nature représentent plus de 62 millions d'euros.

L'Agence poursuit son action en soutenant activement la conversion à l'agriculture biologique, l'expérimentation PSE, la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides ou encore la désimperméabilisation des sols en ville.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Le 10 mars 2022, le comité de bassin Adour-Garonne a adopté le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.



www.eau-grandsudouest.fr

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km², soit 1/5^e du territoire national).

Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km.

Sur ses 8 millions d'habitants, 30 % vivent en habitats épars.

C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelques 6 700 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

Agence de l'eau Adour-Garonne

Siège
90 rue du Férétra - CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05 61 36 37 38

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Délégations territoriales :

Atlantique-Dordogne
4 rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 11 19 99
Départements 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86
et
94 rue du Grand Prat
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
Tél. : 05 55 88 02 00
Départements 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87

Adour et côtières

7 passage de l'Europe - BP 7503
64075 Pau Cedex
Tél. : 05 59 80 77 90
Départements 40 • 64 • 65

Garonne et rivières d'Occitanie

Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez Cedex 9
Tél. : 05 65 75 56 00
Départements 12 • 30 • 46 • 48
et
97 rue Saint Roch - CS 14407
31405 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05 61 43 26 80
Départements 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82

➔ Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Adour-Garonne : www.eau-grandsudouest.fr



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://www.lesagencesdeleau.fr/> comprendre-apprendre-agir-pour-leau

➔ bit.ly/Podcasts-Eau



réseau31
service public de l'eau

3 rue André Villet, 31400 Toulouse
Tel: 05 61 17 30 30

Retrouvez-nous sur www.reseau31.fr

